

ALBAYANE

Lundi 8 février 2021

N°13937

Prix : 4 DH - 1 Euro

La 6ème session du comité central du PPS adopte à l'unanimité le rapport du Bureau politique

Mohamed Nabil Benabdallah

« Le monde a besoin aujourd'hui d'un projet alternatif progressiste fort »

■ M'barek Tafsi

Le comité central du Parti du Progrès et du Socialisme, réuni dimanche en sa sixième session ordinaire, en modes présentiel et distanciel combinés, à partir du siège national du parti à Rabat et dans plusieurs autres villes du pays, a examiné le rapport du bureau politique,

présenté par le Secrétaire Général du parti, Mohammed Nabil Benabdallah. Les travaux se sont déroulés sous la présidence des membres du bureau politique Nadia Touhami, modératrice, et Charafat Afailal, au siège national du parti à Rabat, et avec la participation des membres du comité central à partir de douze sièges régionaux à travers le terri-

toire national. Le rapport du bureau politique, intitulé « Face aux répercussions de la pandémie du Covid-19 : l'alternative progressiste », présenté par le Secrétaire Général du parti a été adopté à l'unanimité par le Comité Central, après un long et fructueux débat auquel les douze régions ont participé.

P• 4&5



(Ph: Redouane Moussa)

Face aux mesures royales, proactives et fortes, l'incapacité gouvernementale de les mettre en œuvre

Sahara marocain : tout mettre en œuvre pour clore définitivement le dossier sur la base de l'initiative d'autonomie

Préparer le climat politique général des prochaines élections et réunir les conditions d'apaisement politique

Appel à la mobilisation de toutes les forces du parti pour permettre au PPS d'occuper une place à la hauteur de son Histoire

DANS CE NUMÉRO DE



La BVC progresse du 1er au 05 février

La cote a évolué grâce à la bonne tenue de 18 secteurs

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 1er au 05 février 2021 dans le vert, ses deux principaux indices, Masi et Madex, gagnant respectivement 0,72% et 0,73%.

Le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est hissé à 11.713,5 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées

au continu a avancé à 9.549,17 points. Les performances "Year-To-Date" (YTD) de ces deux baromètres se sont élevées à 3,78% et 3,91%.

Le nouvel indice Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la place casablancaise, s'est bonifié de 0,38% à 955,53 points.

P• 10

Conjoncture

BAM : Les industriels optimistes

Les chefs d'entreprises opérant dans le secteur industriel anticipent globalement une hausse de la production et des ventes pour les trois prochains mois, révèle l'enquête mensuelle de Bank Al-Maghrib (BAM) sur la conjoncture dans l'industrie au titre du mois de décembre 2020.

"Pour les trois prochains mois, les entreprises s'attendent globalement à une hausse de la production et des ventes. Toutefois, 20% d'entre elles déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 34% pour ce qui est des ventes", indique BAM dans une note sur cette enquête dont les données ont été collectées entre le 1er et le 29 janvier 2021, avec un taux de réponse de 65%.

P• 11

Une action innovante au profit des acteurs digitaux Citizen Digital Initiative (CDI) : préparer les leaders de demain

■ Aya Lankaoui

Citizen Digital Initiative (CDI), une première initiative citoyenne qui ambitionne de former les futurs Jeunes leaders digitaux, a été lancée, dimanche 07 février à l'hôtel Tour Hassan de Rabat, par Moroccan Millennium Leaders et la Fondation Konrad Adenauer Stiftung- Maroc.



P• 13

Face à la pandémie

Sa Majesté le Roi appelle à la mobilisation solidaire en Afrique

Lors de la 34ème session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA) qui se tient par visioconférence, le chef de la diplomatie marocaine a déclaré que face à la pandémie de la Covid-19, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a placé la mobilisation et l'action solidaire comme prérequis pour surmonter les défis du continent.

Nasser Bourita a notamment relevé que « le Maroc, conformément à la vision de SM le Roi, est convaincu que pour renforcer la résilience africaine contre les épidémies et pour favoriser le relèvement économique ».

Dans une conférence de presse tenue à Rabat à l'occa-



sion de la 34ème session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA), qui tient ses travaux par visioconférence, M. Bourita a indiqué que le Maroc félicite les nouveaux membres du Conseil prési-

dentiel libyen et salue le choix du Premier ministre en la personne de M. Abdelhamid Debaibah. Le Royaume considère que la création de cette institution nouvelle est à même de ren-

forcer le pouvoir exécutif dans l'accomplissement de ses missions et de répondre aux attentes du peuple Libyen, a ajouté le ministre.

Le Maroc estime qu'il s'agit d'un important pour l'unification des institutions, le soutien à la stabilité et la réponse aux besoins quotidiens des Libyens, outre la création des conditions nécessaires à la tenue des prochaines élections prévues le 24 décembre 2021, a-t-il relevé, formant le vœu que toutes les institutions libyennes adhèrent à cette avancée et apportent leur soutien à l'autorité exécutive temporaire dans l'accomplissement de ses missions.

P• 3

Fermeture des points de passage de Sebta et Melilla

Le PPS interpelle le chef du gouvernement au sujet des populations en détresse



A la suite de la fermeture par le gouvernement marocain des points de passage des présides spoliés de Sebta et Mellila, le Secrétaire général du Parti du Progrès et du Socialisme a adressé au Chef du

Gouvernement une lettre s'interrogeant sur mesures prévues par l'Exécutif en faveur de tous ceux qui vivaient du trafic vivrier à travers ces passages et qui sont restés sans aucune source de revenu.

P• 6

Mineurs marocains agressés aux îles Canaries

Les pionniers enfants du Maroc condamnent

■ M'barek Tafsi

Réagissant aux actes de violence sur des mineurs marocains dans un centre pour mineurs immigrés à Las Palmas, dans les Iles Canaries, l'organisation des pionniers

enfants du Maroc (OPEM), une organisation parallèle du Parti du Progrès et du Socialisme, a vigoureusement condamné ces agressions commises par des éléments de la police espagnole, tel que le montre une vidéo.



P• 6

Découverte des corps calcinés de six personnes d'une même famille

Ouverture d'une enquête suite à un carnage à hay «Rahma» à Salé

La Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) a, en coordination avec le service provincial de la police judiciaire de Salé, ouvert, samedi matin, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, pour élucider les circonstances de la découverte des corps de six personnes d'une même famille, dont un nourrisson et un mineur, portant des traces de blessures et de brûlures de troisième degré.

Les officiers de la police judiciaire et les experts en scène de crime se sont rendus à un logement situé au quartier "Rahma" à Salé, pour effectuer le constat des lieux et les expertises techniques à la suite d'un incendie déclenché dans cette maison, avant de découvrir les corps de cinq personnes d'une même famille portant des traces de blessures causées par un objet tranchant et de graves brûlures dues à cet incendie qui pourrait être provoqué par une substance inflammable, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant qu'une sixième personne de la même famille qui était dans état d'asphyxie, a du être évacuée à l'hôpital, ou elle est décédée.

Les premières constatations font état de l'absence d'indices d'effraction sur les portes et les fenêtres du domicile familial de deux étages qui est gardé par deux chiens se trouvant sur le toit, précise la même source. Les opérations de ratissage et de constat technique sont menées sur la scène du crime par des techniciens de la police scientifique et technique et par les officiers de la BNPJ afin de regrouper tous les prélèvements biologiques et les preuves matérielles et de recueillir les témoignages nécessaires en vue de déterminer les circonstances de ces actes criminels, conclut la DGSN.



Le décès de El Fahim Mohamed Sallem Ben mbarek est dû à un accident sur la route reliant Tarfaya à Laâyoune



En réaction à certaines fausses informations véhiculées au sujet des circonstances du décès de El Fahim Mohamed Sallem Ben mbarek, le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Laâyoune annonce que le défunt a succombé à ses blessures suite à un accident dont il a été victime la nuit du 15/01/2021 vers 23h00 sur la route nationale N°1 reliant Tanger à Lagouira à Knidlef au niveau de la commune et caïdat Douara -cercle de Daoura-El Hagounia (province de Tarfaya).

Dans un communiqué, le procureur général du Roi précise que le défunt a été percuté par un véhicule en provenance de Tarfaya et à destination de Laâyoune, précisant que le conducteur du véhicule est resté sur les lieux de l'accident jusqu'à l'arrivée des services de la gendarmerie royale. Après avoir fait le constat de l'accident, les services de la gendarmerie royale ont entamé les procédures de constatation et d'investigations sur les circonstances de cet accident et établi un procès à ce sujet sur la

base duquel le conducteur a été déféré devant le parquet près le tribunal de première instance de Laâyoune en date du 03/02/2021 qui a décidé de le poursuivre et soumettre son dossier au tribunal pour trancher conformément à la loi, selon le communiqué. A rappeler que la victime ne portait au moment de l'accident aucun document permettant de l'identifier ce qui a amené les services de la gendarmerie royale au centre Daoura qui ont établi le procès de l'accident à charger les parties compétentes à prélever et analyser les empreintes, ajoute la même source, précisant que les résultats de prélèvement des empreintes ont été communiqués le 05/02/2021 ce qui a permis d'identifier la victime El Fahim Mohamed Sallem Ben mbarek. Les informations véhiculées, qui sont contraires à ces faits, sont dénuées de tout fondement, conclut la même source.

El Kelaâ des Sraghna

Enquête sur un enseignant pour détournement de mineurs

La Brigade de la police judiciaire relevant d'El Kelaâ des Sraghna a ouvert mercredi soir une enquête judiciaire, sous la supervision du parquet compétent, en vue de vérifier les actes criminels reprochés à un enseignant au primaire, pour son implication présumée dans une affaire de détournement de mineurs, d'attentat à la pudeur et de harcèlement sexuel. La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a indiqué jeudi, dans un communiqué, que les services de la sûreté nationale d'El Kelaâ des Sraghna avaient reçu une plainte de la part des tuteurs de huit élèves filles accusant le suspect de détournement des victimes, de harcèlement sexuel et d'attentat à la pudeur, ce qui a nécessité d'ouvrir une enquête judiciaire et de soumettre les présumées victimes à une expertise médicale. Le mis en cause (44 ans) a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent, en vue de vérifier les actes criminels qui lui sont attribués et d'élucider tous les tenants et aboutissants de cette affaire, a conclu la DGSN.

À vrai dire



Saoudi El Amalki

La pensée immatérielle sur Agadir !

A l'aune du programme de développement urbain, initié par le Souverain, il y a juste une année, la capitale du Souss est en passe de se faire une sacrée beauté dans tous les sens.

Décidément, rien ne semble être omis pour cette prodigieuse conversion de la cité, mise à rude épreuve, de fond en comble. Au-delà de la métamorphose socio-économique où l'industrie, l'investissement ou encore le social, sont de mise, les volets patrimonial, culturel, spirituel et divertissant trônent en place de choix dans cette «révolution», tous azimuts.

Déterminées à mettre les bouchées doubles pour honorer, en apothéose, cette mission Royale, les Autorités locales, bien épaulées par les diverses composantes de la ville, s'ingénient à s'y atteler avec cœur et métier. A cet égard et suite à la mise en valeur d'une série de sites saillants de cette magistrale entreprise, on ne citera à présent que deux symboles de cette refonte bien appréciés par toute la communauté d'Agadir dont la mémoire collective demeure dignement attachante.

En fait, la somptueuse bâtisse de la banque du Maroc, gisant au cœur de la cité, depuis des lustres, tel un hameau abandonné, avait toujours suscité une douloureuse sensation d'entorse.

Le pathétisme de cet ancien édifice qui garde encore les piliers majestueux de naguère, arbore la nostalgie poignante de ce vestige laissé pour compte, d'une belle époque, résistant à l'usure du temps.

Son architecture datant des années soixante où la sobriété et la rusticité, par mesure de protection antismismique, a toujours allumé la fierté de la population locale, tout comme la bâtisse de l'hôtel de ville, la préfecture, l'immeuble A, la poste, le secteur administratif... Aujourd'hui, l'ancienne Bank Al Maghrib, est censée renaître de ses cendres pour se transformer en musée, par ce coup de génie novateur qui ressuscite ardemment les allégories historiques de la cité martyr, incarnant un bout de temps enseveli sous les décombres.

D'autant plus que certains sites du passé glorifiant, sont actuellement assaillis par la convoitise immobilière, d'autres attendent un dessin meilleur de toutes les volontés dévouées de la ville, comme le cinéma Salam, guetté par le même assaut...

D'autre part et dans le même ordre d'idées, on retiendra cette pensée magistrale à l'adresse de l'ancien marché gros, situé sur le fameux boulevard Al Moukaouama et conçu sous forme de coupole, éventrée par le feu et l'oubli.

Longtemps déplorée par les résidents limitrophes et les visiteurs de la station balnéaire dont la singularité du site forçait l'admiration, cette édification sera finement remodelée en «espace culturel et culinaire», avec deux fragments de toute magnificence, en l'occurrence le restaurant d'application et le café culturel. Tout ce qu'il y a de plus d'adorable et bienveillant à dédier à une population, en quête de divertissement et de refuge distrayant.

On ne peut alors que saluer vivement cette diversité recherchée qui valorise les aspects immatériels et ravive les sens des populations de la cité, en pleine effervescence ! Il serait bien judicieux de continuer sur cette réflexion de haute portée civique.



SOCIÉTÉ NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC

LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR LE BACKOFFICE PEAGE ET LA GESTION DES CLIENTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 8/21/S

Le appel d'offres sera procédé, dans les bureaux de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc « ADM », Chania Azzaytoune – Secteur 22 Rabat – Instituts, Hay Riad, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la mise en place de solutions informatiques pour le backoffice péage et la gestion des clients.

ADM met à la disposition des concurrents son portail des marchés disponible à l'adresse : <https://achats.adm.co.ma>. Les conditions d'utilisation du portail des marchés d'ADM sont accessibles à partir dudit portail ;

Les concurrents peuvent gratuitement consulter et télécharger, et uniquement à partir du portail d'ADM, les dossiers des appels offres et concours, ainsi que les documents et renseignements complémentaires y afférents.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de soixante mille dirhams (60 000,00 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du règlement des marchés d'ADM.

L'envoi électronique des plis est le seul moyen de participation à l'appel d'offres. La réception des plis sur support papier n'est pas autorisée. Les concurrents sont tenus de transmettre leurs plis uniquement par voie électronique à travers le portail des marchés d'ADM. Seuls les plis remis à travers la plateforme dématérialisée des achats d'ADM seront pris en considération.

Les modalités de dépôt des plis sont définies dans les dossiers de consultations.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement des marchés d'ADM et précisées dans le règlement de la consultation.

Consultez nos avis d'appels d'offres et concours sur : www.adm.co.ma. Le règlement des marchés d'ADM est téléchargeable à la même adresse.



SOCIÉTÉ NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC

MISE EN PLACE DU PROJET D'ACCELERATION DIGITALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9/21/S

Le appel d'offres sera procédé, dans les bureaux de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc « ADM », Chania Azzaytoune – Secteur 22 Rabat – Instituts, Hay Riad, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la mise en place du projet d'accélération digitale.

ADM met à la disposition des concurrents son portail des marchés disponible à l'adresse : <https://achats.adm.co.ma>. Les conditions d'utilisation du portail des marchés d'ADM sont accessibles à partir dudit portail ;

Les concurrents peuvent gratuitement consulter et télécharger, et uniquement à partir du portail d'ADM, les dossiers des appels offres et concours, ainsi que les documents et renseignements complémentaires y afférents.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille dirhams (30 000,00 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du règlement des marchés d'ADM.

L'envoi électronique des plis est le seul moyen de participation à l'appel d'offres. La réception des plis sur support papier n'est pas autorisée. Les concurrents sont tenus de transmettre leurs plis uniquement par voie électronique à travers le portail des marchés d'ADM. Seuls les plis remis à travers la plateforme dématérialisée des achats d'ADM seront pris en considération.

Les modalités de dépôt des plis sont définies dans les dossiers de consultations.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement des marchés d'ADM et précisées dans le règlement de la consultation.

Consultez nos avis d'appels d'offres et concours sur : www.adm.co.ma. Le règlement des marchés d'ADM est téléchargeable à la même adresse.

Mise en œuvre de la réforme et élection du nouveau leadership Union africaine : un sommet avec en toile de fond la riposte au COVID-19

« Les Chefs d'Etat et de gouvernement des 54 pays membres de l'Union africaine tiendront les 6 et 7 février par visioconférence le 34ème Sommet ordinaire de l'Union avec, en toile de fond, la riposte à la pandémie du coronavirus qui a touché de plein fouet les économies du Continent, la mise en œuvre de la réforme institutionnelle et l'élection du nouveau leadership de la Commission de l'Union africaine. »

■ Par Driss Sabri-MAP

Placé sous la thématique: «Arts, Culture et Patrimoine: des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons», la 34ème session ordinaire du Sommet de l'UA va suivre un rapport sur les progrès réalisés en ce qui concerne la réponse de l'Union africaine à la pandémie du coronavirus en Afrique qui compte jusqu'à fin janvier dernier quelque 3.534.360 cas confirmés de COVID-19 avec 89.839 décès et 3.014.896 guérisons.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement des 54 pays membres de l'Union se pencheront également sur la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de l'Union avec un focus sur le rapport intérimaire qui sera présenté dans ce sens par le président rwandais, M. Paul Kagame, en sa qualité de Leader sur la réforme institutionnelle. L'autre point marquant de ce Sommet ordinaire c'est l'élection du nouveau leadership de la Commission de l'Union africaine.

Outre l'élection du président et du vice-président de la Commission de l'UA par le Sommet, il sera procédé, entre autres, à l'élection et nomination des six Commissaires de l'UA par le Conseil exé-



cutf, et des membres des autres organes de l'organisation panafricaine. Ces échéances interviennent ainsi pour consacrer la mise en œuvre de la réforme de

l'Institution.

«Le plus grand défi de la nouvelle Commission sera de réussir la mise en œuvre de ces réformes et donner de ce fait

un nouveau visage à l'Union, auréolé d'attractivité et de pertinence», pour reprendre les propos du Président de la Commission de l'UA lors de la 38ème session du

Conseil exécutif.

Le 34ème sommet ordinaire de l'UA a été précédé mercredi et jeudi par la 38ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union au cours de laquelle le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita a affirmé que l'année 2020 a été une année «très difficile» sous l'effet de la pandémie de la Covid 19, mais grâce à l'engagement de la Commission de l'UA, des progrès importants ont été réalisés. Le ministre a cité notamment l'entrée en vigueur de l'Accord sur le libre-échange continental, les réformes institutionnelles importantes qui ont été entreprises et les progrès enregistrés pour établir la paix et la sécurité dans le continent.

Bourita a également insisté que l'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER) doivent travailler dans la cohérence et la synergie pour parvenir à une intégration aboutie du Continent, notant que la réalisation de la Communauté économique africaine (CEA), qui fut une aspiration des pères fondateurs de l'UA depuis 1963, devait être facilitée par la mise en place des huit CER.

Comme prérequis pour surmonter les défis du continent

Face à la pandémie, Sa Majesté le Roi appelle à la mobilisation et l'action solidaire

Face à la pandémie de la Covid-19, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a placé la mobilisation et l'action solidaire comme prérequis pour surmonter les défis du continent, a affirmé samedi le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita. Intervenant à l'occasion de la 34ème session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA) qui se tient par visioconférence, M. Bourita a indiqué qu'alors que l'on annonçait, dès le début de la pandémie, un scénario catastrophe pour l'Afrique, notre continent a su déjouer les pires pronostics.

«Notre continent a su montrer sa ténacité, il a fait preuve de cohérence dans la gestion de la pandémie sans jamais lésiner sur les efforts ni perdre de vue le chemin de l'émergence», s'est félicité le ministre. «Le Royaume du Maroc, conformément à la vision de SM le Roi, est convaincu que pour renforcer la résilience africaine contre les épidémies et pour favoriser le

relèvement économique, trois champs d'action d'importance primordiale pour notre Continent méritent toute la considération de cette Assemblée», a relevé M. Bourita.

Il s'agit d'abord de la conception de plans de relance économique et de stratégies sectorielles innovantes post-Covid pour une économie inclusive et un développement économique et humain durable, a-t-il précisé, notant, à cet égard, que le Maroc est disposé à partager les éléments de son plan de réponse lancé conformément aux Instructions Royales, dès l'apparition de la pandémie. Ensuite, l'aide sociale dont l'accès aux soins et à la vaccination doit être octroyé au profit des citoyens, des migrants et des réfugiés, a soutenu M. Bourita, soulignant que c'est le choix qu'a fait le Maroc sous la conduite éclairée du Souverain pour faire bénéficier les résidents étrangers, notamment africains de la vaccination et des soins.

Une décision naturelle qui s'inscrit en harmonie avec la

stratégie nationale d'immigration et d'asile du Royaume et qui découle du Leadership de Sa Majesté le Roi en matière migratoire dans le continent, a expliqué M. Bourita, ajoutant que le Royaume du Maroc a été le premier pays africain à lancer une large campagne de vaccination dont ont bénéficié, à ce jour, 400.000 personnes.

Enfin, l'intégration régionale dans ses dimensions politiques, économiques et sociales, à travers le renforcement de la coopération Sud-Sud et le codéveloppement, doit être basée sur la complémentarité et la solidarité agissante, a poursuivi le ministre, qui a insisté sur le renforcement du rôle des 8 Communautés économiques régionales en tant que piliers de l'intégration continentale dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

Cette pandémie, a fait observer M. Bourita, a démontré plus que jamais que la mobilisation et l'action solidaire de tous sont des prérequis clé pour surmonter les

défis multiples du continent, et pour atteindre l'objectif ultime de «l'Afrique que nous voulons», conformément à la vision de Sa Majesté le Roi.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'octroyer une assistance en produit médicaux et de protection à 21 pays africains, a rappelé le ministre.

Le responsable n'a pas manqué d'adresser les félicitations chaleureuses de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Président de la République Démocratique du Congo, M. Félix Tshisekedi, pour son accession à la Présidence de l'UA, réitérant le plein soutien du Souverain pour la réussite de M. Tshisekedi dans ses fonctions à la tête de l'UA au service des causes de notre continent dans un contexte difficile.

Il a également exprimé la reconnaissance du Royaume du Maroc au Président de la Commission, M. Moussa Faki et à la Commissaire, Mme Amira Al Fadel pour leurs efforts dans la lutte contre la pandémie.

Le Nigérian Bankol Adeoye élu Commissaire chargé des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité

Le diplomate nigérian Bankol Adeoye a été élu Commissaire chargé des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, indique-t-on auprès de l'Union.

Lors des élections organisées à l'occasion de la 34ème session ordinaire du Sommet de l'Union africaine qui tient, samedi et dimanche, ses travaux par visioconférence, Mme Josefa Sacko de l'Angola a été réélue Commissaire chargée de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable, M. Albert Muchanga de la Zambie a été reconduit en tant que Commissaire chargé du développement économique, du commerce et de l'industrie et des mines et Mme Amani Abou-Zeid (Egypte) a aussi été réélue Commissaire chargée des infrastructures et de l'énergie. Les élections pour les postes de la Santé, Affaires humanitaires et Développement social; et l'éducation, la science, la technologie et l'innovation ont été reportées à la prochaine réunion du Conseil exécutif, souligne un communiqué de l'Union. «Les élections témoignent des progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles de l'Union», souligne le communiqué.



Moussa Faki Mahamat réélu pour un 2ème mandat à la tête de la Commission de l'Union africaine

Le président sortant de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a été réélu samedi pour un mandat de quatre ans à la tête de la Commission, a annoncé sa porte-parole Ebba Kalondo.

Lors du vote organisé samedi dans le cadre de la 34ème session ordinaire du Sommet de l'UA, le président de la Commission a recueilli 51 voix, a précisé Mme Ebba Kalondo dans un tweet.

La nouvelle Commission de l'Union africaine qui sera issue du 34ème Sommet de l'Union devra parachever la réforme et s'atteler avec célérité à la mise en œuvre des projets phares de l'agenda 2063, avait affirmé dans la journée le Président de la Commission de l'UA.

«La session de cette assemblée aura la particularité historique d'élire le leadership de la Commission. Ainsi refondée, la nouvelle Commission, devra parachever la réforme, répondre sans tarder aux attentes pressentes des Etats et s'atteler avec célérité à la mise en œuvre des projets phares de l'agenda 2063», a souligné Moussa Faki Mahamat lors de la séance d'ouverture par visioconférence de la 34ème session ordinaire du Sommet de l'UA. Revenant sur son mandat à la tête de la Commission qui arrive à terme, M. Faki Mahamat a relevé que toute son action au cours de ces quatre dernières années a été guidée par le souci du renforcement de l'union africaine dans ses structures internes et dans sa présence sur la scène internationale.



La 6ème session du comité central du PPS adopte à l'unanimité le rapport du Bureau politique Mohamed Nabil Benabdallah « Le monde a besoin aujourd'hui d'un projet alternatif progressiste fort »

■ M'barek Tafsi

Le comité central du Parti du Progrès et du Socialisme, réuni dimanche en sa sixième session ordinaire, en modes présentiel et distanciel combinés, à partir du siège national du parti à Rabat et dans plusieurs autres villes du pays, a examiné le rapport du bureau politique, présenté par le Secrétaire Général du parti, Mohammed Nabil Benabdallah. Les travaux se sont déroulés sous la présidence des membres du bureau politique Nadia Touhami, modératrice, et Charafat Afailal, au siège national du parti à Rabat, et avec la participation des membres du comité central à partir de douze sièges régionaux à travers le territoire national. Cette session a été marquée par un débat fructueux entre les membres du comité central, qui ont exposé leurs appréciations, suggestions et propositions au sujet des questions soulevées, en prévision notamment des prochaines échéances électorales, prévues cette année. Le rapport du bureau politique, intitulé « Face aux répercussions de la pandémie du Covid-19 : l'alternative progressiste », présenté par le Secrétaire Général du parti a été adopté à l'unanimité par le Comité Central, après un long et fructueux débat auquel les douze régions ont participé.

Le Rapport du bureau politique présenté devant le 6e comité central du PPS :

A bordant d'entrée le contexte particulier dans lequel le comité central se réunit, Nabil Benabdallah a indiqué que la tenue de cette sixième session ordinaire marque la fin de la précédente session extraordinaire, qui était restée ouverte. Elle intervient aussi au moment où la pandémie du coronavirus continue de se propager partout dans le monde, nonobstant le développement du vaccin, qui n'est pas malheureusement accessible à tous les peuples du monde sur un pied d'égalité.

La pandémie du Covid-19 n'est pas un événement éphémère, mais marque plutôt un grand tournant dans l'histoire, qui a ébranlé la réalité et remis en cause les convictions et les certitudes, avec des répercussions structurelles sur l'économie, la société, la culture, la politique, les relations internationales et écologiques et tous les aspects de la vie, a-t-il noté.

A l'international : règne de l'incertitude et effondrement de l'approche multilatérale

Le rapport de la dernière session de notre comité central comportait une analyse concise et globale de la situation internationale, a-t-il dit, notant qu'il va se contenter de rappeler, dans le présent rapport, certaines données nouvelles mises en évidence par le parti.

Pour lutter contre la pandémie, l'on a imposé partout dans le monde le confinement sanitaire, interdit les déplacements et limité de nombreuses libertés. Plusieurs familles ont perdu un ou plusieurs de leurs membres. La pandémie a semé la peur et le doute dans l'avenir.

La crise s'est traduite aussi par une récession drastique de l'économie et de la production et a contribué à l'extension de la pauvreté et de la misère sociales. Elle a également mis à nu les limites de la thèse, selon laquelle, le système libéral et la libre entreprise sont l'alternative idéale, alors que la réalité a montré que seul l'Etat, acteur économique, protecteur social et démocratique au niveau politique, est le sauveur, la locomotive et l'esprit qui guide et que l'investissement public dans les secteurs sociaux doit être la priorité des priorités.

En d'autres mots, la crise a consacré l'échec des orientations libérales fondées sur la mondialisation sauvage et la domination du capital dans la présentation des réponses aux problématiques principales de l'homme, à la gestion de ses besoins et à l'édification d'un monde évolué. Elle a dévoilé aussi les limites des approches multilatérales et l'absence du rôle des Nations unies et des organisations financières et économiques internationales. Chaque pays a été obligé de ne compter que sur ses propres moyens pour faire face aux conséquences destructives de la pandémie.

Au niveau donc international, c'est l'incertitude qui règne. Quant à la récession économique, elle est à son summum. La plus grande partie des richesses sont concentrées entre les mains de classes, d'individus et d'espaces limités. Nombreux sont aussi ceux qui n'hésitent pas à spéculer sur la misère et la pauvreté des peuples.

Mais ce qui explique, de toute évidence, la profondeur de la crise actuelle, en parallèle avec la gravité de la pandémie et de ses répercussions, c'est que le système capitaliste ne comporte pas dans ses gènes les éléments nécessaires pour lutter contre une telle catastrophe.

Les richesses naturelles sont en proie à l'exploitation outrancière, la dimension écologique est totalement absente des préoccupations, les entreprises transcontinentales et multinationales continuent leurs expansions à travers le monde, alors les organisations de la communauté internationale ne peuvent dans le meilleur des cas que tirer la sonnette d'alarme sans capacités réelles d'intervenir. La plupart des pays du sud sont en proie à l'exploitation et les classes riches continuent d'amasser les profits au détriment des classes pauvres et laborieuses et des couches déshé-



Photo : Redouane Moussa

tées.

Certes, l'on ne peut pas nier certains gestes de solidarité et de coopération internationales. Mais il est vrai aussi que l'on ne peut pas ignorer non plus la vanité des slogans creux de solidarité et de coopération internationales à la lumière de la réponse limitée des groupements régionaux dans le cadre d'un ordre international unipolaire ou presque. Et ce au moment où l'on assiste impuissant devant la montée des tendances nationalistes chauvines et la transformation de la multiplication des recherches scientifiques et des vaccins et des moyens de prévention sanitaire, supposés être un refuge pour l'humanité tout entière, en une source de spéculations et d'augmentation des bénéfices, qui font couler la salive des multinationales sans vergogne et sans fibre sociale ni humaine.

De plus, les choix fondés sur le populisme, le chauvinisme et l'extrémisme de droite, qui ont bénéficié pendant certaines périodes d'une pseudo-attractivité éphémère, n'ont débouché enfin de compte que sur la complication des problématiques, à travers la montée en puissance du racisme et de la xénophobie à l'encontre des migrants, et les comportements basés sur des considérations religieuses ou ethniques dans de nombreux pays d'accueil.

Mais la bonne nouvelle de cette année en cours c'est que le monde est heureusement débarrassé de l'ère Trump, a-t-il affirmé, émettant l'espoir que le président Joe Biden rectifie le tir comme il est en train de le faire en signant notamment un décret, aux termes duquel les Etats Unis réintègrent l'accord de Paris sur le climat.

Il est temps, a souligné le SG du PPS, de saisir que l'avenir de l'humanité ne réside pas dans la poursuite des orientations néolibérales et l'exploitation abusive des peuples et des couches déshérités et de leurs richesses, mais qu'il est tributaire de l'émergence d'un monde nouveau plus juste, plus équilibré et plus humain, dans lequel l'homme jouit pleinement de sa dignité.

Pour y parvenir, a-t-il dit, il est nécessaire d'opter pour une alternative progressiste, de rompre avec les orientations qui ont échoué et de s'appuyer sur de nouvelles approches plus audacieuses et créatives. Le traitement d'une situation exceptionnelle ne peut se réaliser avec succès qu'à travers des solutions exceptionnelles et non pas par le biais de transactions qui ont montré leur échec, a-t-il estimé.

Dans le cadre de cette entreprise, a-t-il ajouté, il importe de s'appuyer sur les valeurs positives dont l'importance majeure a été mise en exergue par la pandémie comme c'est le cas de la véritable solidarité et coopération internationales, du rôle central de l'Etat et

de l'investissement dans l'homme, sa santé, son enseignement et sa culture. C'est le cas aussi de la recherche scientifique, de la protection sociale, de la lutte contre toutes les formes de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale, de la promotion de l'égalité entre les individus et les espaces, entre la femme et l'homme, du respect de l'environnement et de la transition numérique, etc.

Et Benabdallah de souligner que le PPS, dont l'action se fonde sur la pensée socialiste, libératrice et renouée, œuvre inlassablement pour la concrétisation de l'alternative progressiste visant à la réalisation de la démocratie et au renforcement des libertés, de l'égalité et du rôle principal de l'Etat dans l'économie et l'œuvre de développement. Pour ce faire, il reste convaincu de la pertinence de la planification stratégique, de la nécessité de défendre les dimensions écologiques et de plaider pour la justice sociale et la centralité de la dignité humaine dans le développement.

Le parti se positionne de même parmi les forces qui militent pour la mise sur pied d'un ordre mondial humain et solidaire, à travers la révision de toutes les institutions internationales pour qu'il soit plus équilibré, plus juste, plus démocratique et plus transparent. Ce qui devra permettre l'émergence d'un monde nouveau juste, où il n'y a plus de place à l'injustice, au sous-développement et à la pauvreté, un monde nouveau, équilibré, multipolaire, sans foyers de tensions et sans conflits. Ce qui requiert en premier lieu la recherche d'une solution équitable à la question palestinienne et le règlement des conflits au Yémen, en Syrie, en Libye et ailleurs.

A cette occasion, le PPS réitère sa solidarité avec leurs peuples et son appui à leurs aspirations à la liberté, la stabilité, la démocratie et le développement, a-t-il rappelé.

La Cause palestinienne : attachement inébranlable à la position de soutien à l'ensemble des droits du peuple palestinien

Au cours de la dernière période, a-t-il indiqué, la cause de notre intégrité territoriale a connu des développements positifs dont le plus important est la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, grâce aux initiatives sages et audacieuses de Sa Majesté le Roi, qui s'appuient sur l'attachement indéfectible de notre peuple à la préservation de cette intégrité. Cette proclamation américaine marque un tournant décisif, compte tenu du rôle et de la position des Etats Unis au niveau international et au sein du Conseil de Sécurité.

Cette reconnaissance intervient dans un contexte au cours duquel la communauté internationale prend

de plus en plus conscience de la justesse de la cause nationale du Maroc ainsi que des dangers et menaces des thèses séparatistes. Elle intervient de même, à la suite de la position constructive adoptée par l'Union africaine à l'égard de ce conflit artificiel, fruit des efforts déployés par le Maroc depuis son retour au sein de cette organisation et de l'adoption des résolutions onusiennes qui soulignent la nécessité de parvenir à une solution politique conforme à l'initiative d'autonomie et qui insistent sur la responsabilité de l'Algérie en tant que partie prenante dans ce conflit artificiel.

Toutes ces données positives ont été clairement confirmées, à l'issue notamment de l'opération d'El Guerarat, menée avec succès par les Forces Armées Royales, sur ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat Major Général des FAR. Cette opération a illustré la voix de sagesse et de fermeté, adoptée par le Maroc, et mis en échec les tentatives de changer le statu quo dans la région. Elle a été d'ailleurs largement saluée par la communauté internationale.

Intégrité territoriale : la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara marque un tournant décisif dans le règlement définitif du différend artificiel autour du Sahara marocain

Poursuivant son analyse, le SG du PPS a indiqué que c'est dans le cadre de ces développements positifs de la cause de l'intégrité territoriale du Maroc que s'inscrit l'ouverture de notre pays vis-à-vis d'Israël, sur la base de l'ouverture du bureau de liaison et l'établissement de relations bilatérales dans différents domaines.

C'est ainsi qu'au moment de l'annonce de la proclamation américaine de la reconnaissance de la marocanité du Sahara, Sa Majesté le Roi a eu un contact téléphonique avec le Président de l'Autorité palestinienne, qui comporte une forte confirmation, selon laquelle la question palestinienne va rester pour le Maroc, Roi, gouvernement et peuple, au niveau de la cause du Sahara marocain et que notre pays va continuer d'apporter son soutien constant à la lutte du peuple palestinien pour l'obtention de l'ensemble de ses droits nationaux légitimes, sur la base du dialogue fructueux, de la solution à deux Etats et avec la nécessité de préserver le statut spécial de la ville d'Al Qods Ach-charif.

En d'autres termes, a-t-il ajouté, il s'agit de la même position que le PPS soutient à ce propos, selon laquelle les pas d'ouverture précitées doivent être orientés pour amener Israël à cesser ses violations des droits nationaux légitimes des Palestiniens et à se transformer en un Etat normal, qui respecte le Droit international, la légalité internationale et la dignité humaine et qui renonce à sa politique d'agression et de colonisation et à l'occupation des territoires de ses pays arabes voisins.

Pour le PPS, a-t-il rappelé, la question du peuple palestinien est une cause de libération nationale, qui a de tout temps bénéficié de son soutien total, au même titre que le combat pour le parachèvement de l'intégrité territoriale du pays et ce depuis la période du protectorat jusqu'à nos jours.

La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara représente pour le PPS un tournant décisif, a-t-il ajouté, émettant l'espoir que les nouvelles relations entre le Maroc et Israël apportent aussi un changement positif pour le peuple palestinien frère.

Dans ce cadre, le PPS souligne sa mobilisation pour la défense de notre intégrité territoriale dans le cadre de l'unanimité nationale, qui requiert le renforcement du front intérieur et l'adoption d'un nouveau modèle de développement alternatif à même de remédier, à tous les niveaux, à la situation globale du pays et du peuple dans le but de clore définitivement de ce dossier sur la base de l'initiative d'autonomie.

Le PPS réitère aussi son soutien et sa solidarité avec le peuple palestinien frère pour le recouvrement de tous ses droits dont en premier lieu son droit à établir son Etat indépendant avec Al Qods Ach-charif comme capitale et le droit au retour de tous les réfugiés.



Photos : Redouane Moussa

Dans le cadre de ses efforts, le PPS, a-t-il encore rappelé, a adressé une première lettre explicative aux partis politiques de gauche dans le monde au sujet de l'opération de Guergarat et une deuxième lettre d'éclaircissement à propos des développements de la cause du Sahara marocain et du rapport de notre pays avec la cause palestinienne.

Crise sanitaire : orientations royales et incapacité gouvernementale de les mettre en œuvre.

Au niveau national, le PPS a souligné l'importance des mesures proactives et fortes prises par Sa Majesté le Roi, dès le début de la pandémie, a-t-il dit, tout en louant de nouveau la création par Sa Majesté le Roi du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, le soutien financier accordé aux couches pauvres et touchées par la pandémie, les mesures de soutien des entreprises pour la préservation de la production et des postes d'emploi et les mesures de soutien du système de santé nationale.

Le PPS avait également attiré l'attention sur la situation difficile, mise à nu par la pandémie ainsi que sur les dangers qu'elle comporte à travers l'affaiblissement du tissu économique, la prolifération du secteur informel et la détérioration de l'état de pauvreté dans lequel se trouve plus de la moitié de la population marocaine, a-t-il souligné. La crise de la pandémie a également dévoilé au grand jour la précarité de l'emploi, de l'entreprise et des conditions sociales, provoqué une augmentation du taux de chômage et contribué à l'aggravation des disparités sociales entre des classes dominantes et privilégiées qui accaparent la plus grande partie des richesses et les larges masses populaires en proie à la pauvreté et à la privation, outre la persistance des disparités spatiales. Elle a profité de même à un certain secteur privé parasitaire qui vit de la rente économique comme elle a dévoilé la faiblesse de l'industrialisation du pays, le dysfonctionnement de son secteur agricole, le suivisme de certains secteurs vitaux de son économie, l'absence des conditions de sécurité alimentaire, médicamenteuse et énergétique, sans oublier l'alourdissement de la dette et l'approfondissement du déficit budgétaire.

Devant tous ces défis, le gouvernement semble avoir abdiqué en renonçant à toutes ses prérogatives constitutionnelles et à toutes les grandes réformes qu'il devait mener pour faire face à la situation, a-t-il noté. Son action a été marquée de confusion et les rapports entre ses composantes se sont détériorés. Mais le pire, c'est qu'il a fait preuve d'indifférence et de nonchalance dans sa communication à l'égard de l'opinion publique, selon Benabdallah.

Avec la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, le pays est progressivement sorti du confinement sanitaire dans l'espoir de retrouver sa vie normale, a-t-il dit, exprimant au passage les salutations du Parti aux soldats des premières lignes et ses hautes considérations à l'ensemble des citoyennes et citoyens pour le respect des mesures prises.

Au cours des derniers mois, a-t-il rappelé, Sa Majesté le Roi a adressé des discours à la Nation, dans lesquels le Souverain a annoncé le lancement d'un plan de relance qui s'inscrit dans le cadre d'un pacte national et d'un nouveau contrat social. Il a été décidé de créer le Fonds Mohammed VI pour l'investissement et de lancer la réforme du secteur public, des institutions et des entreprises publiques. Le Souverain a également annoncé le lancement de la généralisation de la couverture sociale universelle avec la réforme des régimes et des programmes sociaux dans la perspective d'intégration du secteur informel.

Pour le Secrétaire Général, le PPS se reconnaît parfaitement dans ces orientations, qui ont constitué de tout temps l'une de ses aspirations principales.

La période a été également marquée par la sage décision royale relative à la gratuité du vaccin, dans la perspective d'atteindre l'immunité collective contre le virus ainsi que par le lancement, dans un moment national émouvant, de la campagne de vaccination, a-t-il souligné, appelant à cette occasion l'ensemble des citoyennes et citoyens à contribuer à la réussite de cette campagne.

Par contre, et sans aller jusqu'à nier quelques efforts appréciables du gouvernement, et au moment où les Marocains éprouvent le besoin d'avoir un gouvernement politique capable et fort qui inspire la quiétude, l'actuelle équipe a continué à faire preuve de faiblesse dans la gestion et la mise en œuvre des dossiers fondamentaux ainsi que dans la présence politique et communicationnelle. A cet égard, le gouvernement a adopté une attitude qui n'inspire aucune confiance chez les citoyens, qu'il traite de manière indifférente en prenant des mesures brusques de dernière minute sans explication et sans préparation



aucune. Face à cette situation, le PPS n'a cessé de lui demander vainement de faire preuve d'efficacité, de cohésion, de force et de communication, a-t-il noté.

Tout en enregistrant toutefois les mesures positives dans l'ensemble, prises par le Comité de veille économique (CVE), le PPS n'a cessé de souligner dans le même temps l'absence du gouvernement dans l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles et de ses responsabilités politiques entières, étant donné que la faiblesse de la direction politique du gouvernement est un facteur qui contribue à l'approfondissement du vide politique et à la consécration de la crise de confiance dans l'action institutionnelle et à l'élargissement du fossé entre le citoyen et la chose publique, tout en étant parfaitement conscient des énormes difficultés objectives qui marquent l'environnement national et international et qui réduisent les marges de manœuvre et d'initiative fructueuse.

C'est dans ce cadre, a-t-il rappelé, que le gouvernement a soumis une loi de finances rectificative, avec une logique comptable sans créativité, puis une loi de finances 2021 qui déçoit les attentes des masses populaires et des milieux économiques. En agissant de la sorte, le gouvernement a été incapable de traduire les orientations générales annoncées en initiatives concrètes. Il n'a pas été aussi en mesure de présenter un plan concis.

C'est pourquoi, le PPS s'est opposé aux deux lois, après que le gouvernement ait ignoré l'écrasante majorité des amendements présentés par le parti. Le résultat de cet entêtement gouvernemental se manifeste à travers la détérioration de la situation économique et sociale, l'aggravation du taux de chômage, la poursuite de la détérioration des conditions de vie des travailleurs, des couches déshéritées, des artisans et des familles pauvres, des habitants du monde rural ainsi que des petites et moyennes entreprises, des suites évidentes des répercussions de la pandémie mais aussi de l'incapacité du gouvernement de faire suffisamment d'efforts à la hauteur des difficultés de l'étape.

Et Benabdallah de souligner que le parti avait raison d'avoir décidé de quitter le gouvernement pour les mêmes problèmes dans lesquels ce dernier continue de se débattre, après avoir épuisé toutes les possibilités et tentatives pour que les composantes gouvernementales travaillent ensemble la main dans la main pour initier les réformes qui s'imposent.

Le PPS : une force de proposition vigilante pour la présentation de l'alternative globale et des alternatives procédurales

En brossant un tel tableau de manière objective et patriotique et loin de tout nihilisme et scepticisme, le PPS agit ainsi non pas dans le but de le noircir, mais pour présenter les choses telles qu'elles sont, tout en soulignant que le Maroc déploie des efforts que personne ne nie pour dépasser les difficultés et réaliser le progrès et le développement escomptés, a affirmé Nabil Benabdallah.

Le PPS ne se contente pas de critiquer. Il a également présenté des alternatives dont en premier lieu le document intitulé : « L'après pandémie Corona : propositions du PPS pour un contrat social nouveau », a rappelé le SG du parti, qui s'est félicité de voir certaines propositions contenues dans ce document reprises à travers des décisions officielles.

Ce document a eu le mérite d'avoir enrichi et réactualisé les propositions du parti au sujet du nouveau modèle de développement. Il se situe en droite ligne avec les analyses du parti et complète la thèse du souffle démocratique nouveau, issue du dixième congrès national du parti de 2018. Pour le parti, il y a un lien dialectique

entre les questions sociales, économiques, environnementales et culturelles et la question politique et démocratique et les droits humains.

Pour le PPS, a-t-il ajouté, le changement est tributaire des ruptures à réaliser et des nouvelles approches à mettre en œuvre au niveau économique parmi lesquelles il faut s'appuyer sur le rôle de l'Etat, entreprendre une réforme fiscale équitable, au sujet de laquelle le parti a présenté des propositions contenues dans un document, soutenir l'entreprise pour préserver les capacités de production et les postes d'emploi, mettre en place un contrat social, donner la priorité et la préférence au produit national, garantir la sécurité énergétique à travers le développement des énergies alternatives et la remise en activité de la SAMIR, aller en avant dans le sens d'intégrer la dimension écologique dans le processus de développement afin de préserver les ressources nationales et de développer une économie alternative respectueuse de l'environnement, œuvrer pour un nouveau positionnement économique du Maroc et mettre en œuvre la gouvernance dans le domaine économique.

Parmi les principales ruptures et approches qu'il convient d'adopter, selon le PPS, figurent notamment la mise en œuvre de la justice sociale et territoriale, la répartition équitable des richesses du pays, l'investissement prioritaire dans l'éducation, l'école publique et la recherche scientifique, la santé et l'hôpital public, la culture et la création, la promotion de l'égalité homme-femme et de la situation des jeunes et la mise en œuvre effective de l'aspect officiel de l'Amazighité.

Le problème est en fin de compte d'ordre politique. La réussite du processus de la transition démocratique et de la consolidation de l'édification institutionnelle font partie intégrante de la bataille de la justice sociale et de la préservation de la dignité de l'ensemble des citoyennes et citoyens. Ce qui requiert la mise en œuvre entière et effective des dispositions de la Constitution de 2011, à travers le renforcement du processus de démocratisation de l'Etat et de la société, la consolidation du rôle des acteurs politiques et de l'espace partisan et politique et la garantie de l'exercice des libertés individuelles et collectives. Il requiert de même la revalorisation du rôle des institutions élues, la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration et le respect de la gestion libre et de la vie démocratique des collectivités territoriales.

Et le Secrétaire Général de souligner que cette construction démocratique ne peut en aucun cas se réaliser sans adoption du principe de l'égalité entière entre la femme et l'homme et d'exprimer sa déception de voir le gouvernement faire trainer le chantier constitutionnel de la parité, qu'il faut mettre en œuvre.

Les prochaines élections : nécessité de présenter les lois dans le cadre de la réforme politique et de créer un climat d'apaisement pour renforcer la confiance

Tout en soulignant que quelle que soit la qualité des alternatives économiques et sociales présentées, il a indiqué que celles-ci ne peuvent atteindre l'objectif escompté que dans un espace démocratique propice, fondé sur de fortes institutions élues et crédibles et une vie politique et partisane saine.

C'est pourquoi, il est nécessaire pour le gouvernement d'œuvrer, dans le cadre des préparatifs des prochaines élections, pour élargir l'espace des libertés individuelles et collectives, consacrer les droits de l'homme, respecter les différentes expressions d'opinion conformément aux dispositions de la constitution et de la loi et garantir les conditions d'une pratique médiatique fondée sur la liberté et la responsabilité.

En effet, il ne peut y avoir de développement, au sens moderne du terme, que dans des conditions de démocra-

tie. C'est pourquoi, le PPS insiste sur la nécessité de préparer le climat politique général des prochaines élections, de réunir les conditions d'apaisement politique et en matière des droits de l'homme et d'assainir le climat à travers la prise d'initiatives concernant les détenus du Hirak social à Al Hoceima et à Jerada, de traiter avec le maximum d'ouverture et de modération toutes les formes d'expression d'opinion et de clore certains dossiers douloureux à ce niveau.

Tout en espérant que ces initiatives soient prises officiellement, il a indiqué que l'édification démocratique dépend non seulement des actions de l'Etat ou des partis politiques, mais qu'il s'agit d'un combat qui concerne toutes les couches du peuple, en particulier les catégories illuminées, appelées à s'impliquer fortement dans cette bataille démocratique ainsi que dans la défense des libertés, de la probité, de la transparence et de la droiture dans la gestion de la chose publique.

C'est à travers de telles approches et initiatives qu'il est possible d'assurer le climat propice à la réussite de la transition du développement et de garantir en même temps les conditions de la participation, de la confiance et de la crédibilité, pour que les prochaines élections constituent une nouvelle pierre angulaire dans le processus de construction de l'édifice institutionnel et démocratique national, a-t-il dit.

C'est pourquoi, le PPS et le parti de l'Istiqlal, a-t-il rappelé, avaient demandé, il y a un an, au chef du gouvernement d'ouvrir des consultations à ce sujet. Celles-ci avaient effectivement débuté avant de s'arrêter durant le confinement sanitaire et de reprendre entre les partis politiques et le gouvernement depuis le mois de juillet et jusqu'à la mi-octobre.

C'est ainsi que l'on a élaboré un projet d'amendement des lois électorales dans le cadre d'une vision globale de la réforme politique et présenté un mémorandum conjoint avec les partis de l'Istiqlal et du Parti de l'Authenticité et de la Modernité. Les principaux partis se sont ensuite attelés à la coordination de leurs points de vue à ce sujet, qui s'est traduite par des accords autour de la majorité des amendements législatifs à adopter, à l'exception de deux points concernant le quotient électoral et les listes nationales ou régionales des femmes, des jeunes et des Marocains du monde. Le SG a émis à cette occasion l'espoir que les textes législatifs afférents soient présentés dans les plus brefs délais pour éviter tout impact négatif sur la mobilisation et le débat politique.

Pour ce qui le concerne, a-t-il poursuivi, le PPS tient à la réalisation des progrès requis en matière de parité ainsi que pour permettre à la communauté marocaine à l'étranger d'être représentée au Parlement, dans des circonscriptions législatives dans les pays d'accueil ou à travers la réservation de sièges qui leur soient dédiées dans le cadre des listes nationales ou régionales.

En attendant, le PPS va présenter des candidatures dans des circonscriptions législatives locales, présidées par des Marocains résidents à l'étranger.

Feuille de route du PPS

Il ne fait pas de doute que le PPS est l'un des partis les plus dynamiques et les plus rayonnants, grâce aux propositions et aux alternatives qu'il produit et à toutes les actions qu'il entreprend. C'est pourquoi, il mérite une position plus distinguée dans le paysage électoral national, étant donné qu'il est parfaitement qualifié pour contribuer de manière efficace au changement, en s'appuyant pour ce faire sur une alliance avec toutes les forces démocratiques convaincues de la nécessité de renforcer l'édification démocratique, d'élargir l'espace des droits de l'homme et de réaliser le développement économique et la justice sociale.

En toute objectivité, le PPS mérite d'être parmi les premiers partis en tête car il n'a jamais cessé de travailler au niveau national et local, d'œuvrer sur les plans intellectuel, pratique, organisationnel et d'étendre son rayonnement comme en témoigne sa contribution à la dynamique que connaît l'opposition dont il fait désormais partie.

Partant de là, le PPS a renforcé son attractivité, à travers notamment l'amélioration de son offre politique en tant qu'alternative progressiste et sa dynamique en tant qu'organisation enracinée dans la terre marocaine comme le montrent les adhésions consistantes continues dans ses rangs et dont il est fier, a-t-il ajouté, estimant que tout cela est susceptible d'assurer le parti d'une représentation institutionnelle qui reflète véritablement ses prestations et son rayonnement sociaux.

Après avoir salué les élus du parti à tous les niveaux, il a indiqué que les prochaines élections offrent au PPS l'occasion de renforcer sa présence dans les institutions élues, en s'appuyant notamment sur ses points forts et en dépassant ses faiblesses dans le rendement collectif et individuel de chaque organisation et de chaque militant.

Partant de là, a-t-il noté, le bureau politique a adopté un plan d'action en prévision des prochaines élections, qui s'articule autour d'un certain nombre d'axes complémentaires : politiques, formation, organisationnels, électoraux et communicationnels.

Au niveau électoral, l'objectif du parti est d'assurer une large couverture de poids et de qualité dans toutes les circonscriptions et les communes sans exception aucune, a-t-il fait savoir, tout en présentant ses félicitations aux sections qui ont définitivement tranché ou presque la question de la couverture électorale et en invitant les autres à prendre au sérieux la question.

Le Secrétaire Général a appelé en définitive à la mobilisation de toutes les forces et capacités du parti pour permettre au PPS d'occuper la place qui lui convient d'être à la hauteur de plus de plus de 77 ans de militantisme, au cours desquelles le Parti œuvre pour la réalisation des aspirations du peuple à davantage de démocratie, de progrès et de justice sociale.

Fermeture des points de passage de Sebta et Melilla

Le PPS interpelle le chef du gouvernement au sujet des populations en détresse

« A la suite de la fermeture par le gouvernement marocain des points de passage des présides spoliés de Sebta et Mellila, tous ceux qui vivaient du trafic vivrier à travers ces passages sont restés sans aucune source de revenu. Réagissant à cette situation dramatique dans laquelle vivent actuellement des dizaines de milliers de familles, le Secrétaire général du Parti du Progrès et du Socialisme a adressé au Chef du Gouvernement une lettre, dont voici la traduction :



« A Monsieur Saad Dine El Otmani, Chef du Gouvernement

Sujet : A propos des alternatives du gouvernement à l'issue de la fermeture des passages du commerce vivrier au niveau des présides occupés de Sebta et Melilla

Le gouvernement a procédé à la fermeture des points de passage du commerce vivrier au niveau des présides occupés de Sebta et Melilla, fermeture qui s'est traduite par un arrêt presque total du trafic commercial à travers ces passages, qui constituait, comme on le sait, l'activité économique la plus importante pour des dizaines de mil-

liers de citoyennes et citoyens, résidant dans les villes avoisinantes de ces présides spoliés.

Tout en approuvant les mesures visant à réduire les importations, à soutenir les produits nationaux et à encourager leur consommation par les Marocains et tout en rejetant la contrebande et ses réseaux, le Parti du Progrès et du Socialisme vous exprime dans le même temps ses préoccupations et son inquiétude au sujet de la cessation de la source de revenu des dizaines de milliers de ménages marocains dans ces villes marocaines, qui vivent désormais dans des conditions sociales désastreuses, des suites de l'arrêt précité. C'est pourquoi, nous vous interpelons, Monsieur le Chef du

Gouvernement, au sujet des mesures prises par le gouvernement ou qu'il envisage de prendre, pour ce qui est des alternatives économiques et sociales que requiert la situation actuelle, pour protéger ces citoyennes et citoyens de la pauvreté, du chômage et du marasme ainsi que des risques véritables et des drames sociaux certains que ceci comporte.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur le Chef du Gouvernement mes salutations les plus sincères et mon profond respect.

**Le Secrétaire Général :
Mohammed Nabil Benabdallah»**

Mineurs marocains agressés aux îles Canaries Les pionniers enfants du Maroc condamnent



■ M'Barek Tafsi

Réagissant aux actes de violence sur des mineurs marocains dans un centre pour mineurs immigrés à Las Palmas, dans les Iles Canaries, l'organisation des pionniers enfants du Maroc (OPEM), une organisation parallèle du Parti du Progrès et du Socialisme, a vigoureusement condamné ces agressions commises par des éléments de la police espagnole, tel que le montre une vidéo.

De tels agissements sont contraires à toutes les lois et conventions internationales relatives à la protection des droits des migrants et des enfants, notamment la convention internationale des droits des enfants de 1989, indique l'OPEM dans un communiqué.

Après avoir attiré l'attention sur la montée du racisme et de la stigmatisation des immigrés africains et marocains surtout en Espagne, l'OPEM appelle le gouvernement espagnol à ouvrir une enquête au sujet de cette agression scandaleuse commise par des agents de sécurité sur des mineurs sans défense dans un centre d'accueil et à prendre les mesures nécessaires qui s'imposent.

L'OPEM n'a pas manqué non plus d'exprimer son inquiétude au sujet de l'exacerbation de ce phénomène d'émigration des enfants non accompagnés vers l'Espagne et appelle le gouvernement marocain à lui mettre fin. Pour ce faire, indique l'organisation, il est nécessaire de combattre le phénomène à la racine, en agissant pour mettre fin aux activités des réseaux de trafic des êtres humains et des enfants, mais également et surtout en mettant en œuvre au niveau national une véritable politique fondée sur la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'abandon scolaire et tous les autres maux qui rongent la société marocaine en général et le développement des enfants en particulier. Les faits se sont produits dans le centre de Tindaya, à Tafira (dans l'île de Grande Canarie), lorsque la police est intervenue après avoir reçu un appel à l'aide du centre suite aux «menaces proférées par un mineur marocain contre plusieurs employés», dont le directeur du centre et un assistant des mineurs.

Le gouvernement marocain a également réagi en convoquant l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Ricardo Díez-Hochleitner Rodríguez, au ministère marocain des Affaires étrangères.

Une enquête est en cours.

Proposition de loi pour le transfert des actifs de la Samir à l'Etat Le gouvernement veut étouffer dans l'œuf l'initiative législative

■ Khalid Darfah

En rejetant la proposition de loi portant sur le transfert des actifs de la Samir à l'Etat, provenant de plusieurs formations politiques dans la Chambre des conseillers, le gouvernement a apparemment préféré se trouver de l'autre côté de la barricade, en visant à étouffer dans l'œuf toute volonté de sauvetage de ce joyau de l'industrie marocaine.

Ce texte de loi, initié par le Front national pour la sauvegarde de la raffinerie marocaine de pétrole, et qui a eu l'appui de certains partis politiques, notamment le Groupement parlementaire du Parti du progrès et du socialisme (GPPS) à la Chambre des représentants, avait pour ambition de sortir ce dossier de l'impasse. Cependant, il appert que le gouvernement El Otmani, faute de vision, n'a pas trouvé mieux que de continuer à faire la sourde oreille aux revendications des représentants de la nation en pratiquant la politique de l'autruche.

Or, comment se fait-il qu'un gouvernement prétendant avoir une fibre pour le social et la promotion de l'investissement, n'eut pas le courage d'inscrire le dossier de la Samir sur son agenda. En procédant de la sorte, le pouvoir Exécutif se montre incapable d'être à la hauteur des recommandations de SM le Roi Mohammed VI qui a fait de la relance



économique une priorité nationale. Militants, observateurs et même analystes avertis sont d'accord sur le fait qu'il y ait de bonnes raisons de s'interroger sur l'inactivité de l'Exécutif, qui ne cesse depuis le déclenchement de la crise d'arborer « la logique judiciaire » comme prétexte pour fuir ses responsabilités, ses vraies responsabilités...

Il y a quelques jours, le tribunal de Commerce de Casablanca, a ordonné, pour la énième fois, la reprise des activités d'ex-

ploitation de l'entreprise pour trois mois encore, en vue de faciliter le transfert des actifs de la société à des tiers ou une gérance libre, comme le dispose l'article 152 du Code des obligations et des contrats. Certes, les magistrats chargés du dossier, n'ont pas lésiné sur les moyens pour réussir le tour de force.

Cependant, la démarche juridique, à elle seule, n'est pas suffisante et même a trouvé ses limites vu la complexité de ce gros dossier qui constitue une première dans les

Annales de la juridiction marocaine.

La désinformation du département de tutelle

Contacté par Al Bayane, Houcine El Yamani, coordinateur du Front national pour la sauvegarde de la raffinerie marocaine de pétrole, est on ne peut plus clair, en considérant que l'initiative du Front à pour objectif de redémarrer l'entreprise vu son intérêt stratégique pour la sécurité énergétique du pays et égale-

ment préserver l'argent public. Cela étant, la proposition de loi n'est point synonyme d'une nationalisation, étant donné que les créances de l'Etat représentent environ 60%, explique-t-il. Il faut dire que la gestion du gouvernement de ce dossier est chaotique, ajoute-il, tout en appelant à se livrer à une autocritique afin de nous éviter d'aller droit dans le mur. Outre la cherté des prix à la pompe et les profits scandaleux réalisés par les opérateurs de distribution (8 milliards de DH de plus annuellement), le recours à l'importation exténuée les réserves en devises du pays, soit 5 milliards de dirhams par an. Pour notre interlocuteur, « la décision du gouvernement qui préfère se rallier aux rangs du lobby de distribution est tout sauf celle de défendre l'intérêt de la nation ». Sur un autre registre, le coordinateur du Front national a déploré la politique de la désinformation pratiquée par le gouvernement, en faisant allusion à la sortie cathodique du ministre de l'Energie, des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah, sur la deuxième chaîne nationale. Pour notre interlocuteur, « la promotion de la concurrence loyale ne pourrait être mise en place que par l'encouragement de la production nationale et non pas par le recours à l'import ou encore le déferlement des stations-service ». Qui plus est, la multiplication des opérateurs de distribution ne pourrait, en fait, renforcer la capacité de stockage des hydrocarbures, sans omettre la qualité des produits qui laisse amplement à désirer, conclut-il.

Son élection a été largement saluée à l'étranger

Libye : Dbeibah promet de travailler avec tous

Abdel Hamid Dbeibah, élu Premier ministre libyen intérimaire, s'est engagé samedi à reconstruire le pays en proie au chaos et aux divisions, promettant d'écouter et de travailler "avec tous les Libyens".



M. Dbeibah ainsi que les trois membres d'un Conseil présidentiel ont été élus vendredi près de Genève par 75 membres du Forum de dialogue politique dans le cadre d'un processus lancé en novembre par l'ONU. La nouvelle équipe aura pour défis de former un gouvernement, préparer des élections nationales prévues en décembre et mettre fin à une décennie de violences et d'instabilité politique. Dans un discours télévisé, M. Dbeibah a appelé tous les Libyens à soutenir son gouvernement pour "la reconstruction du pays", promettant d'être "prêt à écouter et à travailler avec tous les Libyens, quelles que soient leur idéologie, leur appartenance ou leur région". Cet ingénieur et riche homme d'affaires de 61 ans a estimé que l'élection de vendredi était "une consécration de la démocratie et de l'unité". La Libye est plongée dans le chaos depuis le soulèvement qui a abouti à la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Depuis 2015, deux autorités s'y disputent le pouvoir, sur fond d'implications étrangères: le Gouvernement d'union nationale (GNA) à Tripoli, reconnu par l'ONU, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar, homme fort de l'Est. Après l'échec de l'offensive lancée par le maréchal Haftar en avril 2019 pour s'emparer de Tripoli, les deux camps ont conclu un cessez-le-feu en octobre et retrouvé le chemin du dialogue, accompagné d'un rebond de la production pétrolière, secteur clef de l'économie.

L'élection de vendredi a été largement saluée à l'étranger. Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a vu "une très bonne nouvelle" dans la quête de la paix. L'Allemagne, l'Italie, la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont toutefois souligné qu'un "long chemin" restait à parcourir. Les forces du maréchal Khalifa Haftar ont salué les "personnalités patriotiques" composant la nouvelle équipe. Originaire de Misrata (ouest), près de la capitale Tripoli, le nouveau Premier ministre par intérim dispose de 21 jours maximum pour former son cabinet. Il bénéficiera de 21 jours supplémentaires pour obtenir le vote de confiance au Parlement, soit au plus tard le 19 mars. Des accords signés au Maroc en 2015 sous l'égide de l'ONU avaient déjà débouché sur la formation d'un Gouvernement d'union nationale (GNA, basé à Tripoli) et la désignation de son chef Fayez al-Sarraj, mais celui-ci n'a jamais pu obtenir la confiance du Parlement, basé dans l'Est, ni imposer son autorité auprès des forces politiques et militaires du pays. Le nouveau Premier ministre est loin de faire l'unanimité, notamment parce qu'il a occupé des fonctions importantes sous le régime de Mouammar Kadhafi tombé en 2011. Surtout, son cousin Ali Dbeibah -- également homme d'affaires prospère -- et lui ont fait l'objet d'enquêtes en Libye et ailleurs pour des malversations. Ce cousin faisait partie par ailleurs du Forum ayant voté le nouvel exécutif.

Les Libyens ne cessent de dénoncer le non-renouvellement des élites politiques du pays, la corruption et un quotidien rythmé par des pénuries de liquidités et d'essence, les coupures d'électricité et l'inflation. "Au début, les Libyens (...) ont montré peu d'intérêt (pour le processus onusien, ndr). Hier cependant, la joie était palpable car on a vu des initiatives pour l'émergence d'un Etat", confie Adil al-Kakli, un Libyen de 43 ans à Tripoli. Il estime néanmoins que le délai pour tenir une élection présidentielle en décembre est trop court. Un autre Libyen, Louay Khouzam, 37 ans, "ne pense pas qu'il y aura d'élections le 24 décembre", mais voit malgré tout un "espoir de changement". Wolfram Lacher, chercheur à l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité, estime cependant que les nouveaux dirigeants "auront beaucoup de mal à exercer une quelconque influence dans l'Est et même dans l'Ouest". "Ils feront face à une forte opposition", estime-t-il, en référence à leur influence limitée au sein de la classe politique notamment. Pour Tarek Megerisi, analyste politique au Conseil européen des relations internationales, l'élection du nouvel exécutif peut être interprétée comme "un vote contre les favoris". La liste de M. Dbeibah faisait en effet figure d'outsider par rapport à celle du président du Parlement Aguila Saleh et du puissant ministre de l'Intérieur Fathi Bashagha, deux poids lourds politiques.

Attendons pour voir...

Biden entre Israël, Téhéran et l'accord de Vienne

■ Nabil El Bousaadi

Les premiers signaux en provenance de Washington indiquent clairement que le nouveau président américain Joe Biden est pour une reprise des négociations avec Téhéran au titre d'une réactivation de l'accord de Vienne. Mais, si les chancelleries du monde entier semblent, à priori, être prêtes à applaudir un éventuel retour de Washington à cet accord dans la mesure où, en encadrant le programme nucléaire de l'Iran, il donne l'occasion d'éteindre, une bonne fois pour toutes, les braises toujours fumantes d'un incendie à même de détruire toute la région, l'Etat hébreu crie encore, haut et fort, qu'il serait contre tout arrangement entre la communauté internationale et l'Iran qui n'aboutirait pas à un démantèlement total du programme nucléaire iranien. Pourquoi cela alors même que, depuis 1967, l'Etat juif est le seul pays du Moyen-Orient à être doté de l'arme atomique ? Pour la simple raison que, tout en refusant d'admettre, officiellement, qu'il est une puissance nucléaire, Israël qui, à ce titre et pour ne jamais être mis en accusation, n'a jamais signé le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968, entend bien, au nom de sa sempiternelle sécurité, continuer à détenir ce « monopole » dans la région tout en cultivant cette ambiguïté (« amimout » en hébreu) qui l'a toujours empêché de commenter ce que certains pourraient dire ou écrire sur cette question même si, au sein de l'establishment israélien, il y en a qui plaident, désormais, pour l'adoption d'une stratégie de dissuasion nucléaire pleinement assumée, notamment face à l'Iran. Aussi, même si, au cours de son audition par le Sénat, Antony Blinken, le nouveau secrétaire d'Etat américain aux Affaires étrangères, a tenu à rappeler que bien que la réactivation de l'accord de Vienne reste une priorité de la politique du nouveau président américain, la nouvelle administration de Washington s'engage, « avant le décollage des négociations avec Téhéran » à consulter ses alliés proche-orientaux - principalement ceux qui entretiennent des rapports pour le moins conflictuels avec l'Iran - des conditions de son retour audit accord, Israël entend étudier « toutes les options » à sa disposition, notamment militaires, pour empêcher Téhéran d'accéder à l'arme nucléaire. C'est à ce titre, d'ailleurs, que la diffusion, par les chaînes de télévision israéliennes, de la cérémonie d'investiture de Joe Biden, avait été émaillée de commentaires particulièrement pessimistes de la part d'un grand nombre de personnalités politiques israéliennes.

La classe politique de l'Etat hébreu reproche, en effet, au nouveau locataire de la Maison Blanche, de vouloir d'abord revenir à l'accord de Vienne avant d'envisager l'élaboration éventuelle d'un texte qui pourrait comporter de nouvelles conditions se rapportant aux « points oubliés » par l'accord initial et qui auraient trait notamment à l'encadrement du programme balistique de Téhéran et à l'interdiction des activités « déstabilisatrices » de l'Iran au Moyen-Orient. N'oublions pas que lorsque Barack Obama avait tenté d'avoir une relation moins antagoniste avec Téhéran et pris le risque d'affronter Netanyahu, il avait déclenché l'ire du camp républicain, voire même celle de certains députés démocrates, à telle enseigne que certains d'entre eux l'avaient qualifié de « sponsor du terrorisme » et avaient offert l'occasion au Premier ministre israélien de prononcer un discours devant le Congrès américain dans lequel ce dernier avait ouvertement dénoncé la politique du président américain vis-à-vis de l'Iran. Est-ce à dire qu'en s'engageant aussi frontalement contre la volonté israélienne sur un dossier aussi stratégique que celui du nucléaire iranien, Joe Biden s'expose à de nombreuses attaques et pressions susceptibles de lui compliquer la tâche et de ternir son mandat ? Attendons pour voir...

Birmanie

Plus gros rassemblements depuis 2007

Des dizaines de milliers de manifestants dans les rues

Des dizaines de milliers de Birmans manifestaient dimanche à travers tout le pays contre le coup d'Etat qui a renversé Aung San Suu Kyi, les rassemblements les plus importants depuis le soulèvement populaire de 2007. A Rangoun, les contestataires, quelque 100.000 selon diverses estimations, étaient réunis près de l'hôtel de ville de la capitale économique, où des policiers anti-émeutes étaient déployés en nombre. D'autres rassemblements, qui drainaient également des foules très importantes, se tenaient dans de nombreuses villes du pays de 54 millions d'habitants, comme à Mandalay (centre). A Naypyidaw, la capitale à 350 kilomètres au nord de Rangoun, des centaines de personnes défilaient sur des deux roues, sous un concert de klaxons, dans les avenues gigantesques de l'agglomération, construite par la junte et habituellement déserte. "Respectez notre vote. A bas la dictature", scandaient des manifestants à Kawthang, la ville la plus au sud du pays, faisant le salut à trois doigts en signe de résistance. Il s'agit des plus grosses manifestations depuis "la révolution de safran" de 2007, au cours de laquelle des dizaines de personnes avaient été tuées par les militaires. "Nous ne voulons pas de la dictature! Nous voulons la démocratie", chantaient les contestataires, à Rangoun. Certains tenaient des roses aux policiers, d'autres brandissaient des pancartes: "libérez Mother Suu", en référence à Aung San Suu Kyi. Non loin de là, des jeunes agitaient des drapeaux aux couleurs de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). "Je n'ai pas peur de la répression", "nous nous battons jusqu'au bout", ont lancé des étudiants. aucun affrontement n'a été reporté. Les connexions internet ont été partiellement restaurées dimanche après-midi après avoir été très perturbées, a fait savoir l'ONG NetBlocks. Et les rassemblements étaient retransmis en direct sur

Facebook où les messages de soutien affluaient du monde entier: "Vous êtes nos héros", "Respect aux manifestants", pouvait-on lire dans des publications envoyées de Singapour, du Japon ou des Etats-Unis. Samedi, des dizaines de milliers de personnes avaient déjà manifesté dans plusieurs villes pour condamner le putsch qui a mis un terme à une fragile transition démocratique de dix ans. Les militaires ont instauré l'état d'urgence pour un an, arrêté Suu Kyi, cheffe de facto du gouvernement civil, et d'autres responsables de la LND. Les généraux n'ont fait aucun commentaire sur ces rassemblements. Les appels à "la désobéissance civile" ont émergé dès les premières heures après le coup d'Etat, rapidement rejoints par des avocats, des fonctionnaires et des médecins. En réponse, l'armée avait ordonné ces derniers jours aux fournisseurs d'accès de bloquer Facebook, outil de communication pour des milliers de Birmans, et d'autres réseaux sociaux comme Twitter ou Instagram, avant que les connexions soient partiellement rétablies. Les arrestations se poursuivent. Plus de 160 personnes ont été interpellées, selon l'Association d'assistance aux prisonniers politiques, basée à Rangoun. Un conseiller économique de l'ex-dirigeante de 75 ans, l'Australien Sean Turnell, était retenu dans son hôtel. "Je suis actuellement détenu et peut-être accusé de quelque chose", a déclaré samedi à la BBC ce professeur de l'Université Macquarie en Australie. Il s'agit de la première arrestation connue d'un ressortissant étranger depuis le putsch. Aung San Suu Kyi, très critiquée il y a encore peu par la communauté internationale pour sa passivité dans la crise des musulmans rohingyas, reste adulée dans son pays. Elle a été inculpée pour avoir enfreint une obscure règle commerciale et se trouve "assignée à résidence" dans la capitale Naypyidaw, "en bonne santé", d'après un porte-parole de la LND. Les autorités "doivent garantir que le droit de réunion



pacifique est pleinement respecté et que les manifestants ne seront pas soumis à des représailles", a tweeté le bureau des droits de l'Homme des Nations Unies après les manifestations de samedi. L'ONU a appelé à la libération de tous les détenus mais n'a pas condamné formellement le coup d'Etat dans sa déclaration commune, Pékin et Moscou, soutiens traditionnels de l'armée birmane aux Nations Unies, s'opposant à cette formulation. Les Etats-Unis et l'Union européenne font de leurs côtés

planer la menace de sanctions. Pour justifier son passage en force, le chef de l'armée, Min Aung Hlaing, qui concentre désormais l'essentiel des pouvoirs, a allégué d'"énormes" fraudes aux législatives de novembre, massivement remportées par la LND. En réalité, les généraux craignaient de voir leur influence diminuer après la victoire d'Aung San Suu Kyi, qui aurait pu vouloir modifier la Constitution, très favorable aux militaires. Ces derniers ont promis des élections libres à la fin de l'état d'urgence.

LES APPELS D'OFFRES

**Royaume du Maroc
Ministère de l'économie,
des finances et de la réforme
de l'Administration
Avis rectificatif relatif
à l'appel d'offres ouvert
Sur offres de prix
N° 53/2020/MEFRA/AC/INF**
Il est porté à la connaissance des concurrents et du public que la date de dépôts et d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 53/2020/MEFRA/AC/INF relatif à l'assistance technique à la monté de version et la migration de la plateforme logicielle TADBIR pour la gestion intégrée du processus d'endettement et de la trésorerie au profit du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a été reporté du 02 mars 2021 à 10 heures au 16 mars 2021 à 10 heures.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'économie,
des finances et de la réforme
de l'Administration
Avis d'appel d'offres ouvert
Sur offres de prix
N° 3/2021/MEFRA/AC/INF**

Le 25 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'hébergement et l'infogérance des systèmes d'informations du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration- Rabat - Chellah. Bureau n°234, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma, Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :120 000,00 DH (cent vingt Mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 5335200,00 DH TTC.(Cinq millions trois cent trente-cinq mille deux cents dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les déposer, contre récépissé dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
- La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée, au bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, quartier administratif Rabat-Chellah, et ce, au plus tard le 24 Mars 2021 à 16 heures.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Casablanca - Settat
Province de Berrechid
Commune de Berrechid
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 01-2021**

Le 04/03/2021 A 11h du matin Il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Berrechid (Nahj My Al Hassan Berrechid) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de maintenance des voies - voirie- assainissement lotissement 9 Juillet Berrechid à la ville de Berrechid 1ère tranche

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés de la Commune de Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre-vingt mille Dirhams 80.000,00.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 090 292,00 (deux million quatre-vingt dix mille deux cent quatre-vingt-douze dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Casablanca - Settat
Province de Berrechid
Commune de Berrechid
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 02-2021**

Le 04/03/2021 à 12h du matin Il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Berrechid (Nahj My Al Hassan Berrechid) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour: Stades et complexes sportifs (gradins et piste d'athlétisme) lot: gradins gros œuvre- 1ère tranche

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés de la Commune de Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent mille dirhams (100 000,00 dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 987 580,00 (cinq million neuf cent quatre-vingt sept mille cinq cent quatre-vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de la culture,
de la jeunesse et des sports
Département de la Culture
Direction régionale
Casablanca-Settat
Direction provinciale
d'El Jadida
Avis d'appel d'offre ouvert
sur offres des prix
N° : 01/dpcj/2021**

Le mardi 9 mars 2021 à 9h30, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports –Département de la jeunesse et des sports-, 6, rue Victor Hugo, El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix ayant pour objet : Travaux d'aménagement et d'installation au Théâtre Afifi à El Jadida (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du directeur provincial du département de la culture à El Jadida. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250.000,00 dhs (Deux cent cinquante mille dirhams)

L'estimation établie par le maître d'ouvrage des coûts des travaux est fixée à la somme de : 9.680.400,00 dhs (Neuf million six cent quatre-vingt mille quatre cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au

début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer le dossier de la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Le dossier technique :
- Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :
Secteur : K - Qualification : K2
- Classe : 2

- Pour les entreprises non installées au Maroc, dispensées du système de classification et qualification, doivent fournir un dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Casablanca Settat
province de Berrechid
Cercle d'el Gara
Caidat Riah
Commune de Riah
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 01/2021**

Le mercredi 03/03/2021 à 10H 30min , il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Riah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix pour :travaux d'aménagement et construction des pistes à la commune de Riah.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique à la commune de Riah Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchés publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de soixante dix mille (70.000 ,00) dirhams. L'estimation des coûts de travaux d'aménagement et construction des pistes à la commune de Riah .établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

4.078.721 ,28 dhs (Quatre million soixante dix huit mille sept cent vingt et un Dhs 28 cts)

Le contenu :laprestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29-et 31 du décret n° 2-12-349 du 8Joumada Al Oula 1434 (20 Mars 2013)relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique au siège de la commune de Riah

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-la soumission électronique est validée via le portail des marchés public (www.marchéspublic.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Fqih Ben Salah
Cercle de Fqih Ben Salah
Caidat Beni Amir Charquia
C.T de Hel Merbaa
Avis de publication
du programme prévisionnel
de la commune territoriale
de Hel Merbaa
Maître d'Ouvrage:
Le Président de la Commune
Territoriale Hel Merbaa
Année Budgétaire 2021**

Le programme prévisionnel des marchés et le président de la commune territoriale Hel Merbaa envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

- Chemin vicinaux et pistes (construction des routes communales à CT Hel Merbaa) par appel d'offre ouvert en 2021.
- Chemins vicinaux et piste (Construction des trottoirs de la voie Principale du centre Ouled Rguiaa) par appel d'offre ouvert en 2021

- Achèvement des Travaux d'assainissement (des centres Ahl Merbaa Et Ouled Rguiaa)

- Bâtiment (construction d'un terrain de sport à Ouled Rguiaa) par appel d'offre ouvert en 2021 (réservé à PME).

- Bâtiment (Aménagement et gros travaux de maintenance des bâtiment administratifs) par bon de commande en 2021 (réservé à PME).

- Matériel roulant et engin (acquisition de voiture utilitaire, ambulance et nacelle) par convention en 2021 (réservé à PME).

- Travaux d'électrification (extension du réseau électrique) par appel d'offre ouvert en 2021

- Travaux de réseau d'éclairage public par appel d'offre ouvert en 2021. (Coordonnés du service concerné : Bureau Technique
Tel: 05-23-43-79-13)

**Royaume du Maroc
Agence nationale des ports
Direction régionale
méditerranée
Direction du port de Nador
Avis d'appel d'offres ouvert**

Le 02/03/2021 à 10 H 00, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Fourniture et installation de grillage haute sécurité anti-intrusion au port de Nador

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du présent règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le règlement de l'ANP peut être téléchargé sur le site www.anp.org.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 DH

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de la consultation.

Les concurrents installés et non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation ;

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Régionale Méditerranée Direction du Port de Nador. Tél: 06 14 58 96 57/ 06 20 30 42 36 / 06 20 69 53 10 - Fax: 05 36 34 85 34/ B.P: 505 Béni Ensar, Nador.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Casablanca Settat
province de Berrechid
Cercle d'el Gara
Caidat Riah
Commune de Riah
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 01/2021**

Le 04/03/2021 à 10:00, il sera procédé au siège principal de la Commune de Meknès sis au Boulevard des F.A.R, Ville Nouvelle, Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la Restauration et réhabilitation du Borj Karmouda à Meknès.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Soixante dix mille (70.000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre million quatre cent sept mille trois cent quarante huit dirhams et 00 cts (4.407.348,00) toutes taxes comprises.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés de la Commune de Meknès, il peut être également téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Meknès;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux est prévue le 23/02/2021 à 10:00h

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification correspondant à :

Qualifications :
Secteur: A - Classe: 3 - Qualification exigée: A3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Agence nationale des ports
Direction régionale
méditerranée
Direction du port de Nador
Avis d'appel d'offres ouvert
N°05DRM-ANP2021**

Le 02/03/2021 à 10 H 00, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Fourniture et pose d'une clôture grillagée au port de commerce du port de Nador et port de Ras Kebdana

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du présent règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le règlement de l'ANP peut être téléchargé sur le site www.anp.org.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 34 000,00 DH

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

1963500,00DH.HT

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar.

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de la consultation.

Les concurrents installés et non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que

prévu par le règlement de consultation ;

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Régionale Méditerranée Direction du Port de Nador. Tél: 06 14 58 96 57/ 06 20 30 42 36 / 06 20 69 53 10 - Fax: 05 36 34 85 34/ B.P: 505 Béni Ensar, Nador.

**Royaume du Maroc
Ministère des Habous
et des Affaires Islamiques
Délegation régionale
de Rabat Salé Kénitra
Service des affaires
administratives et financières
AVIS D'APPEL d'offres
ouvert sur offre de prix
N°05/2021/DRAIRSK/FSH
Séance publique**

Le 02/03/2021 à 10H, il sera procédé, dans la salle de réunion à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kénitra 25, Rue Oujda, Hassan Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, ayant pour objet la fourniture des téléviseurs, des supports muraux et des coffrets muraux antivol pour plusieurs mosquées dans la région de Rabat Salé Kénitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kénitra 25, Rue Oujda Hassan Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 36 de l'arrêté n° 13.258 du 13 Septembre 2013 Fixant le règlement de passation des marchés de travaux, fournitures et services conclu par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30.000,00 DH (Trente mille dirhams). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42 et 44 de l'arrêté n° 13.258 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat Sale Kénitra 25 Rue Oujda Hassan, Rabat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de la consultation.

Les concurrents installés et non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation ;

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Régionale Méditerranée Direction du Port de Nador. Tél: 06 14 58 96 57/ 06 20 30 42 36 / 06 20 69 53 10 - Fax: 05 36 34 85 34/ B.P: 505 Béni Ensar, Nador.

**Royaume du Maroc
Agence nationale des ports
Direction régionale
méditerranée
Direction du port de Nador
Avis d'appel d'offres ouvert
N°05DRM-ANP2021**

Le 02/03/2021 à 10 H 00, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Fourniture et pose d'une clôture grillagée au port de commerce du port de Nador et port de Ras Kebdana

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du présent règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le règlement de l'ANP peut être téléchargé sur le site www.anp.org.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 34 000,00 DH

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

1963500,00DH.HT

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Méditerranée et Direction du Port de Nador sise Béni Ensar.

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de la consultation.

Les concurrents installés et non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que

prévu par le règlement de consultation ;

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Régionale Méditerranée Direction du Port de Nador. Tél: 06 14 58 96 57/ 06 20 30 42 36 / 06 20 69 53 10 - Fax: 05 36 34 85 34/ B.P: 505 Béni Ensar, Nador.

**Royaume du Maroc
Ministère des Habous
et des Affaires Islamiques
Délegation régionale
de Rabat Salé Kénitra
Service des affaires
administratives et financières
AVIS D'APPEL d'offres
ouvert sur offre de prix
N°05/2021/DRAIRSK/FSH
Séance publique**

Le 02/03/2021 à 10H, il sera procédé, dans la salle de réunion à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kénitra 25, Rue Oujda, Hassan Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, ayant pour objet la fourniture des téléviseurs, des supports muraux et des coffrets muraux antivol pour plusieurs mosquées dans la région de Rabat Salé Kénitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kénitra 25, Rue Oujda Hassan Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 36 de l'arrêté n° 13.258 du 13 Septembre 2013 Fixant le règlement de passation des marchés de travaux, fournitures et services conclu par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30.000,00 DH (Trente mille dirhams). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42 et 44 de l'arrêté n° 13.258 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat Sale Kénitra 25 Rue Oujda Hassan, Rabat.

ANNONCES LEGALES

Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique

Au terme d'un acte sous-seing privé, il a été établi le statut d'une société d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SOCIETE IP INDUSTRIAL PRODUCTS HAMBURG
Forme Juridique : société à responsabilité limitée à associée unique
Objet : Marchand Importateur Vêtements Prêt à Porter, Importation produits cosmétiques et parfums.

Durée : 99 années.
Gérance: Mme SLAOUI HABIB LOUBNA est nommée gérante pour une durée illimitée
Exercice Social : du 01 - 01 au 31-12 de chaque année.

«WONDERFUL LIGHT» S.A.R.L
Sidi Moumen Jdid, Groupe 2, Rue 3, N°1, Etage 1, Casablanca Société à responsabilité limitée

I- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 14 Janvier 2021 à Casablanca, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
-Dénomination : «WONDERFUL LIGHT»
- Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : Importation et commerce de matériel électrique
- siège social : Sidi Moumen Jdid,

Groupe 2, Rue 3, N°1, Etage 1, Casablanca
-Durée : 99 années
-Capital : Le Capital est fixé à la somme de 200.000,00 DHS divisé en 2000 Parts sociales de 100 DHS chacune réparties comme suit :
-Monsieur Abdellah Akhattab : 1400 Parts
-Monsieur Aziz Khattab : 300 Parts
-Monsieur Mustapha Khattab : 300 Parts
2000 Parts
Soit au total deux mille parts :
- Année Social : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
- Gérance : Monsieur Abdellah Akhattab ET Monsieur Mustapha Khattab sont désignés gérant de la société pour une durée illimitée.

sous N°488037 en date du 03/02/2021.
Pour extrait et mention

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région de Casablanca-Settat
Commune de Casablanca
Préfecture d'Aïn Chock
Arrondissement d'Aïn Chock
Direction Générale des Services de l'arrondissement
Division des Affaires Économiques
Avis d'enquête
Commodo Incommodo

Le président avise le public du démarrage d'une enquête Commodo Incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux. Cette enquête concerne la demande déposée par :
الزين اسامة
Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité :
Au local situé à :
حي مولاي عبد الله زنقة 43 رقم 11 عين

الشق عمالة عين الشق مقاطعة عين الشق
Un registre des observations est mis à la disposition du public au service économique.

FIJUCOM S.A.R.L
Conseil - Assistance Comptable - Service.
Societe : Para Ben Waziz Sarl
Au Capital de 100.000,00 Dhs
Siège social: 121, Bd Lahcen Ouidder, Rdc Karim 1, Casablanca.
Constitution d'une Sarl.

-Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca le 31/12/2020, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :
*Dénomination: « PARA BEN WAZIZ SARL »
* Objet social: La société a pour objet : L'achat la vente l'importation de tous produits cosmétiques.
Capital Social : 100.000,00 DH divisé en 100 parts de 100 DH chacune.
Associés: Mr. Salaheddine EL BOUZIDI et Mme Yassmina

YOUSFI.
Gérant Unique: Mr. Salaheddine EL BOUZIDI
* siège social: 121, Bd Lahcen Ouidder, Rdc Karim 1, Casablanca.
* Durée: 99 Années
* Exercice Social : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est suivant décision des associés, soit distribué, soit mis en réserve, soit reporté à nouveau.
*Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de commerce de Casablanca le 26/01/2021.
RC : 486697.
Pour extrait et mention

SOCIETE ANEXIS-CONSEIL S.A.R.L, Rep. Par Zakaria Zizah 12, Rue Sabri Boujemaâ, 1er étage, Apt n°6 Casablanca.
Bureau : 0522.54.39.05
Fax : 0522.54.39.05

GOCHINA SARL.
Aux termes des statuts en date du 13/01/2021 à Casablanca, il a été créée une Société à responsabilité limitée; dont les caractéristiques sont les suivantes :

- dénomination commerciale et forme juridique : GOCHINA SARL.
-Objet : Formation étude à l'étranger. - Orientation scolaire, accompagnement académique. - Formation et orientation pour travailler à l'étranger.
*Conseiller en importation pour exportation des marchandises.
- Siège Social : Bd Abou Bakr El Kadiri Projet Panorama Gh1, Plateau Bureau N°3 Imm4, Etage 1 Casablanca.
- Capital : Est fixé à la somme de 10.000,00 Dirhams, divisé en Cent parts (100) de CENT DIRHAMS 100 dhs chacune, les présentes parts ont été attribuées en totalité aux associés suivants :
1/ Mr. Ouaddi Yassine : 50 Parts
2/ Mr. Ait Salem Hicham : 50 Parts
- Total : 100 Parts
- Gérance et signature : La Gérance et la signature sont attribuées aux deux associés suivants Mr. Ouaddi Yassine Et Mr. Ait Salem Hicham avec signature de l'un des deux associés. Le dépôt légal a été effectué au Greffier de tribunal de Casablanca le : 03/02/2021 sous le N°488165 au registre analytique

JEUX & SERVICES

Solution

N° 4317

Grid for crossword puzzle solution N° 4317 with letters A, U, D, A, C, E, etc.

MOTS CROISES

GRILLE N° 4318

Par Sid Ali

Grid for crossword puzzle N° 4318 with 10 columns and 10 rows.

HORIZONTELEMENT :

I- Economie rigoureuse et mesquine - II- Affaibliront l'effet - III- Fine gouttelette à la fin de la nuit - Préfixe - IV- Grossier - Certain - V- Mesure agraire - Propagandiste d'une doctrine - VI- C'est à-dire - Exposés - VII- Manque total de talent - VIII- Champion - Espèce de bugle - Tamis - IX- Développées - Condition - X- Paniers.

VERTICALEMENT :

1- Soutien moral donné à quelqu'un - 2- Eprise - 3- Qui note sévèrement - Sur une borne - 4- Escarpement rocheuse - Usa - 5- Fréquentatives - 6- Note - Etonnées agréablement - 7- Monnaie - Encouragement - Réfléchi - 8- Drame nippon - Petite sainte - 9- Rendas dur - 10- Etendus - Situé.

GRILLE N° 4318

MOTS FLÉCHÉS

Par Sid Ali

Large grid for word search puzzle with various clues and arrows indicating directions.

Solution

N° 4317

HORIZONTELEMENT

I- CLEPTOMANE. II- RI - ARRETES. III- UME - ISATIS. IV- CITES - TIGE. V- ITE - TESTE. VI- FA - SEN - URE. VII- OTEE - FADAS. VIII- RISSOLEE. IX- MOT - CAR - NO. X- ENEE - SEVIR.

VERTICALEMENT

1- CRUCIFORME. 2- LIMITATION. 3- ETE - ESTE. 4- PA - SES. 5- TRISTE - OC. 6- ORS - ENFLAS. 7- MEATS - AERE. 8- ATTITUDE. 9- NEIGERA - NI. 10- ESSE - ESSOR.

Auto Hall affiche une bonne performance commerciale

Le Groupe Auto Hall vient fraîchement de dévoiler ses réalisations commerciales à fin 2020 des différentes marques automobiles dont il détient la carte. Il en résulte que la part de marché globale du groupe est passée de 14,1% en décembre 2019 à 17,5% en décembre 2020.

■ Kaoutar Khennach

En effet, le groupe a pu consolider ses parts de marché, surtout sur les segments VUL (véhicules utilitaires légers) et VP (véhicules particuliers). Le segment VUL a vu sa part de marché augmenter en passant de 37,5% en 2019 à 41,4% en 2020. De son côté, celle du segment VP s'est située à 10,8% contre 8,5%. Concernant les véhicules industriels, le segment des camions a gagné une part de marché de 35% en 2020. Dans le détail, les ventes de véhicules utilitaires légers (VUL) et de voitures particulières (VP) du Groupe Auto Hall se sont établies à 19.450 unités au titre de l'année écoulée, en progression de plus de 9,3% par rapport à 2019, soit une hausse de 0,9%, précise un communiqué du groupe qui a adopté, durant cette période de crise liée à la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), toutes les mesures nécessaires pour protéger ses clients et collaborateurs.

Par ailleurs, l'année 2021 démarre sous de bons auspices pour l'ensemble des marques du Groupe. En effet, à fin janvier dernier, il faut noter la belle progression d'Opel qui grimpe à la sixième place



du classement des meilleures ventes de voitures neuves avec 511 unités écoulées le mois dernier, signant une croissance de 100,39%. Ford n'est nullement en reste, la marque à l'ovale bleu ayant écoulé 297 véhicules neufs le mois dernier ; soit une progression de 7,22% comparé à la même période de l'année dernière. Belle entame commerciale également pour Nissan qui affiche une croissance de 29,73% avec 288 véhicules vendus en janvier.

S'agissant des utilitaires légers, Auto Hall

poursuit sa mainmise sur le segment. DFSK maintient ses bonnes performances en ce début d'année avec 346 véhicules cédés, soit un bond de 31,06% comparé à la même période en 2020. C'est Ford qui raffe la deuxième place du podium avec 192 livraisons, soit une hausse de 17,79% comparé à janvier 2020. Mitsubishi n'est pas en reste, la marque aux trois diamants ayant écoulé le mois dernier 165 véhicules (contre 116 en janvier 2020), soit une croissance de 42,24%.

COIN DE L'EXPERT

« Le match entre les Hedge funds avec boursicoteurs »

■ Farid Mezouar, directeur de flm.ma



Pouvez-vous nous résumer en quelques lignes l'affaire Gamestop ?

L'affaire ou la jurisprudence de GameStop est celle d'une chaîne de magasins de jeux vidéo, dont le cours a été multiplié plus d'une dizaine de fois grâce aux petits porteurs américains qui s'échangent leurs conseils sur un forum et qui ont lancé un bras de fer avec les vendeurs à découvert. Ce bras de fer avec les professionnels était aussi intéressé car ces particuliers ont forcé les vendeurs à découvrir et déboucler leurs positions courtes, multipliant l'impact haussier du cours. En effet, les Hedge funds fixent souvent des Stop loss quand ils prennent des paris avec la vente à découvert de titres qui sont jugés surévalués.

Quelles ont été les répercussions de cette affaire ?

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, ces boursicoteurs ont visé d'autres valeurs et même les minerais d'argent. Ainsi, en France, en une seule séance, le cours de la foncière, Unibail-Rodamco-Westfield s'est envolé de près de 20%. Aussi, la semaine dernière, après avoir titillé les 30 \$/Oz (+25% en quelques séances), le cours de l'argent a perdu -11% à environ 26,6 \$/Oz. De même, certains vendeurs à découvert comme Muddy Waters, ont réduit par précaution leurs positions vendeuses en Europe, de peur d'une contagion du phénomène Gamestop.

Qu'en est-il du Maroc ?

A mon avis, cette activité est quasi-inexistante au Maroc même au niveau des professionnels. En effet, les actions n'ont pas fait l'objet de prêt de titres durant le 3ème trimestre 2020. Or, pour vendre à découvert, il faut pouvoir emprunter des titres. Par ailleurs, dans l'absolu, l'investissement short en pariant sur la baisse du cours d'une valeur, est très difficile en l'absence d'une offre industrielle des options ou des produits dérivés. Enfin, les sociétés de bourse gardent le monopole du courtage en ligne, ce qui rend difficile le montage de plateformes de boursicotage à l'américaine.

La BVC progresse du 1er au 05 février La cote a évolué grâce à la bonne tenue de 18 secteurs

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 1er au 05 février 2021 dans le vert, ses deux principaux indices, Masi et Madex, gagnant respectivement 0,72% et 0,73%.

Le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est hissé à 11.713,5 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu a avancé à 9.549,17 points. Les performances "Year-To-Date" (YTD) de ces deux baromètres se sont élevées à 3,78% et 3,91%. Le nouvel indice Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la place casablancaise, s'est bonifié de 0,38% à 955,53 points. L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a, pour sa part, pris 0,18% à 894,45 points.

Sur le volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a progressé de 0,46% à 10.710,54 points et le FTSE Morocco All-Liquid de 0,6% à 10.057,05 points. La cote doit ces évolutions notamment à la bonne tenue de 18 secteurs, lesquels ont signé des hausses allant de 0,41% pour les "équipements électroniques et électriques" à 4,82% pour les "assurances".

Cependant, l'indice des "ingénieries et biens d'équipement industriels" s'est déprécié de 5,21% au même titre que les "loisirs et hôtels" (3,96%) et les "services aux collectivités" (1,45%). Aux valeurs, Wafa Assurance s'est placé en tête de l'indice Masi avec un gain de 7,49%, devant Auto Hall (5,47%) et Lesieur Cristal (4,92%). À l'opposé, le titre de Delattre Levivier Maroc a lâché 8,55%, plus fort repli de la semaine, suivi de Oulmes (5,78%) et Cartier Saada (5,08%).



La capitalisation boursière s'est, quant à elle, chiffrée à près de 605,26 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à 418,1 millions de dirhams (MDH). Avec un volume transactionnel de plus de 68,9 MDH, Sodep-Marsa Maroc a été l'instrument le plus actif de la semaine, s'accapant de 16,63% des transactions, devant Itissalat Al-Maghrib (10,26%) et AttijariWafa Bank (7,85%).

« Un janvier positif »

La Bourse de Casablanca a achevé le mois de janvier en territoire positif, ses deux principaux indicateurs, Masi et Madex, se bonifiant respectivement 3,04% et 3,16%. Le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a grimpé à 11.630,01 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, à 9.479,93 points. Le nouvel indice MSI 20 (Morocco Stock Index 20), composé des 20 entreprises les plus liquides, s'est apprécié de 2,94% à 951,94.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a gagné 4,26% à 10.661,55 points et le FTSE Morocco All-Liquid a pris 2,60% à 9.996,77 points. L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a avancé, quant à lui, de 3,59% à 892,83 points.

Au terme du premier mois de cette année, la Bourse a vu 18 indices sectoriels finir sur une note positive, contre 6 qui ont perdu terrain. Le secteur de l'ingénierie et bien d'équipements industriels (+21,09%) a signé la meilleure performance sectorielle, devant les secteurs "Chimie" (+16,09%) et "Mines" (+10,77%). En revanche, le secteur "Equipements électroniques et électriques" a lâché 8,85%, au même titre que les "Services aux collectivités" (-7,74%) et "Boissons" (-3,98%). La capitalisation boursière quant à elle, s'est chiffrée à un peu plus de 601 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global des échanges s'est établi à près de 3,30 MMDH.

Aux valeurs individuelles, les plus fortes hausses ont été réalisées par Delattre Levivier Maroc (43,59%), M2M Group (28,68%) et Fennie Brossette (24,69%). En revanche, les plus lourdes baisses ont été l'œuvre de Nexans Maroc (-8,85%), Lydec (-7,74%) et Colorado (-5,96%). En outre, Attijariwafa Bank, Itissalat Al Maghrib et BCP ont été les instruments les plus actifs avec des parts respectives de 16,72%, 11,98% et 6,01%.

Wall Street profite du plan de soutien économique américain

La Bourse de New York a clôturé la semaine dernière sur une note hautement positive, signant, avec des records, sa meilleure semaine depuis deux mois, aidée par la perspective d'un massif plan de soutien économique américain.

Selon des résultats définitifs, le Dow Jones a avancé de 0,30% à 31.148,24 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a avancé de 0,57% à 13.856,30 points, un nouveau record après celui de la veille. Le S&P 500 a gagné 0,39% pour s'inscrire aussi à un nouveau sommet à 3.886,83 points. Le marché «était très enthousiaste sur le stimulus qui pourrait être rapidement adopté», a commenté Peter Cardillo de Spartan Capital Securities. «On dirait que le plan Biden va être approuvé», a-t-il ajouté alors que le soutien massif de 1.900 milliards de dollars pourrait être adopté par une procédure de vote simple au Congrès pour contourner l'opposition républicaine et gagner du temps sur le vote. Le président Joe Biden a promis vendredi d'«agir vite» face «à la douleur du pays», dont l'économie a été abattue par la

pandémie de Covid-19. Les marchés ont aussi digéré un rapport de l'emploi mitigé pour janvier. Le taux de chômage a certes baissé à 6,3%, mais pour des raisons techniques, tandis que de modestes créations d'emplois (+49.000) sont revenues après de fortes révisions à la baisse pour les mois précédents. «Ce n'était pas un très bon rapport sur l'emploi mais pas vraiment mauvais non plus», a observé Peter Cardillo. «Il y a encore beaucoup de personnes sans emplois et cela donne plus de cartes aux démocrates» pour faire adopter le stimulus au Congrès, a encore indiqué l'analyste. Dix des onze secteurs du S&P ont terminé en hausse, menés par les matériaux, les services de communication et l'énergie. Sur la semaine, le Dow Jones est en hausse de 3,89%, le Nasdaq de 6% et le S&P

500, plus représentatif de l'ensemble du marché américain, de 4,65%, les plus solides hausses depuis novembre. Parmi les actions du jour, le titre des vélos d'appartement connectés Peloton a perdu presque 6% malgré de bons résultats. Le groupe a aussi fait état de problèmes de stocks et de retards de livraison de ses engins ultra-populaires avec la pandémie. Novavax et Johnson and Johnson qui ont demandé l'autorisation de leurs vaccins aux Etats-Unis ont grimpé respectivement de 3,30% et de 1,52%. GameStop, au centre d'une poussée spéculative la semaine dernière, a repris un peu d'allant après plusieurs séances contrastées (+19,20%). Sur le marché obligataire, le rendement à 10 ans sur les bons du Trésor gagnait du terrain à 1,1687% contre 1,1392%, au plus haut depuis mars..



Note sur les résultats trimestriels de l'enquête de conjoncture de BAM

Industrie : accès au financement « normal » pour 81% des patrons

« L'accès au financement bancaire a été jugé "normal" par 81% des industriels marocains et « difficile » par 17% au cours du 4ème trimestre 2020, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Par branche, cet accès a été qualifié de "normal" par la quasi-totalité des entreprises dans la chimie et parachimie et dans l'électrique et électronique, par 75% dans l'agro-alimentaire, 72% dans le textile et cuir et 59% dans la mécanique et métallurgie, précise BAM dans une note sur les résultats trimestriels de l'enquête de conjoncture. »

LE CLIMAT GÉNÉRAL DES AFFAIRES JUGÉ "NORMAL" PAR 89% DES INDUSTRIELS AU T3-2019

Le coût du crédit a été, quant à lui, en stagnation d'après plus de 80% des industriels. Ce constat reste valable dans l'agro-alimentaire, la chimie et parachimie et l'électrique et électronique. Dans la mécanique et métallurgie, 74% des entreprises indiquent un coût du crédit inchangé par rapport au trimestre précédent et 26% le déclarent en hausse. Les résultats de l'enquête révèlent aussi que la situation de la trésorerie a été jugée "normale" par 55% des industriels et "difficile" par 44%,

tandis que les dépenses d'investissement a connu une stagnation selon 51% des industriels.

Climat des affaires « normal » par 49% des industriels

Le climat général des affaires dans l'industrie, au cours du 4ème trimestre 2020, est jugé "normal" selon 49% des entreprises, "favorable" pour 8% et "défavorable" pour 43%, ressort-il des résultats de l'édition trimestrielle de l'enquête de conjoncture de Bank

Al-Maghrib (BAM). Par branche, la proportion d'entreprises, qui estiment que le climat des affaires a été "normal" varie de 26% pour le textile et cuir (TC) à 80% pour l'électrique et électronique (EE), précise BAM. Pour ce qui est de la proportion des industriels ayant jugé "défavorable" le climat des affaires, elle oscille entre 20% pour l'EE et 67% dans le TC. Les conditions d'approvisionnement ont, de leur côté, été "normales" selon 77% des industriels et "difficiles" pour 21%, fait savoir la même source.

Ces conditions ont été "normales" selon 86% des patrons de l'agro-alimentaire, 83% de la chimie et parachimie, 74% de la mécanique et métallurgie, 51% du textile et cuir et 44% de l'électrique et électronique. En revanche, la proportion des entreprises qualifiant les conditions d'approvisionnement de "difficile" varie entre 13% dans l'agro-alimentaire et 56% dans l'électrique et électronique. Ladite enquête fait également ressortir que le stock des matières premières et demi-produits a été à un niveau normal dans l'ensemble



des branches d'activité, tandis que les effectifs employés durant les trois derniers mois ont stagné. Parallèlement, BAM indique que les coûts unitaires de production ont stagné selon 59% des indus-

triels (79% dans la mécanique et métallurgie, 70% dans l'agro-alimentaire, 67% dans le textile et cuir, 65% dans l'électrique et électronique et 35% dans la chimie et parachimie).

Conjoncture

Les industriels optimistes

Les chefs d'entreprises opérant dans le secteur industriel anticipent globalement une hausse de la production et des ventes pour les trois prochains mois, révèle l'enquête mensuelle de Bank Al-Maghrib (BAM) sur la conjoncture dans l'industrie au titre du mois de décembre 2020. "Pour les trois prochains mois, les entreprises s'attendent globalement à une hausse de la production et des ventes. Toutefois, 20% d'entre elles déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 34% pour ce qui est des ventes", indique BAM dans une note sur cette enquête dont les données ont été collectées entre le 1er et le 29 janvier 2021, avec un taux de réponse de 65%. Les résultats de cette enquête font également ressortir que la production a stagné en décembre 2020 et le taux d'utilisation des capacités (TUC) s'est stabilisé à 70%. Pour les

ventes, elles ont enregistré une augmentation aussi bien sur le marché local qu'étranger. De même, les commandes ont progressé, avec un carnet qui s'est situé à un niveau inférieur à la normale. Par branche d'activité, la production est restée quasiment stable d'un mois à l'autre dans l'"agro-alimentaire", a enregistré une hausse dans le "textile et cuir", dans la "chimie et parachimie" et dans l'"électrique et électronique" et a accusé une baisse dans la "mécanique et métallurgie". Pour leur part, les ventes ont augmenté dans toutes les branches à l'exception de l'"agro-alimentaire" où elles auraient plutôt stagné. Pour ce qui est des commandes, elles ont connu une hausse dans l'"agro-alimentaire" et le "textile et cuir", une stagnation dans la "chimie et parachimie" et une baisse dans la "mécanique et métallurgie".



Du 28 janvier au 03 février

Le dirham s'apprécie face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,56% par rapport à l'euro et s'est déprécié de 0,28% vis-à-vis du dollar américain durant la période allant du 28 janvier au 03 février 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'ajudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 29 janvier 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve s'est établi à 313,9 milliards de dirhams (MMDH), en progression de 1,4% d'une semaine à l'autre et de 25,1% en glissement annuel. L'encours global des interventions de BAM ressort à 72 milliards de dirhams (MMDH), dont 25,7 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 15,5 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 26,7 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME et de 4 MMDH au titre



des opérations de swap de change. Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 5,2

MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,5% en moyenne, relève la même source, notant que

lors de l'appel d'offres du 03 février (date de valeur le 04 février), Bank Al-Maghrib a injecté un montant de 27 MMDH sous forme d'avances à 7 jours. Sur le marché boursier, le Masi s'est apprécié de 0,5%, portant sa performance annuelle à 4,1%. Cette évolution résulte essentiellement des progressions des indices des secteurs de l'"agro-alimentaire" de 4%, du "pétrole et gaz" (3,1%) et des "mines" (3,9%). En revanche, les indices des secteurs des "télécommunications", des "bâtiments et matériaux de construction" et de l'"immobilier" ont accusé des baisses respectives de 0,7%, 0,5% et de 6,6%. Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 477,9 millions de dirhams (MDH) contre 708,4 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 95 MDH après 134,8 MDH une semaine auparavant.

Projet de règlement de gestion de la SPI AMMC : Agrément de « Educapital »



L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé avoir agréé, en date du 02 février 2021, le projet de règlement de gestion de la société de placement immobilier (SPI) "Educapital" sous la référence n° AG/SPI/001/2021. Ladite SPI sera gérée par la société de gestion d'organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) "ATTIJARI REIM", agréée par l'AMMC en date du 14 février 2020, sous la référence n° AG/SDG/01/2020, précise l'Autorité sur son site web.

Interview avec M.Hicham Zanati Serghini, DG de la CCG

« Intelaka » : Le nombre d'emplois à pourvoir est estimé à près de 39.000

Le Directeur général de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), Hicham Zanati Serghini, dévoile, dans une interview accordée à la MAP, le bilan du Programme intégré d'appui et de finances des entreprises « Intelaka », lancé en février 2020, et revient sur les mécanismes exceptionnels mis en place pour atténuer le choc de la crise du nouveau coronavirus (covid-19).

Le démarrage du programme « Intelaka » a coïncidé avec la crise sanitaire du covid-19. Quel état des lieux de ce programme en 2020 ?

Conformément aux Hautes orientations Royales, le programme « Intelaka » est lancé dans l'objectif de faciliter davantage l'accès au financement pour les très petites, petites et moyennes entreprises et de soutenir, de manière volontariste, la création d'entreprises.

« Intelaka » s'adresse à toutes les catégories d'entreprises se trouvant pendant les phases de création et de démarrage les plus difficiles à savoir les 5 premières années. C'est un partenariat public-privé qui a été mis en place entre l'État, le secteur bancaire et les autres acteurs pour installer une dynamique commune en faveur de ces entreprises.

Grâce à cette offre, une belle dynamique s'est créée dès le début février de l'année écoulée, mais malheureusement nous avons été rattrapé par la crise du covid-19.

Cependant, avec la reprise de l'activité économique, nous sommes sur un trend haussier, ce qui a permis de terminer l'année 2020 avec plus de 15.085 crédits bancaires garantis à travers les produits « Damane Intelak » et « Intelak Al Moustatmir Al Qaraoui », pour un nombre total d'entreprises financées de près de 12.500. A ces crédits garantis s'ajoutent aux 3.661 crédits « Start TPE ».

Malgré une année difficile, nous sommes arrivés à ces chiffres importants, alors que l'objectif initial était de 13.500 entreprises sur une période de 3 ans. Ces résultats prouvent l'importance du potentiel mobilisé et que la conjugaison des efforts de tous les acteurs permet d'atteindre les objectifs fixés.

Quel est le volume de crédits garantis jusqu'à présent et le nombre d'emplois à créer dans ce cadre ?

Les produits « Damane Intelak », « Intelak Al Moustatmir Al Qaraoui » et « Start-TPE » ont réussi à totaliser un volume de crédits de près de 2,8 milliards de dirhams

(MDH).

Majoritairement destinés à l'investissement (80%), les crédits garantis ont principalement profité aux secteurs du commerce et de la distribution (25%), de l'agriculture (14%), de l'industrie (13%) et des services (13%). Le milieu rural représente 20% du nombre de crédits bancaires garantis.

Le nombre d'emplois à pourvoir est estimé à près de 39.000, ce qui témoigne d'une réelle dynamique en création et ce, en dépit d'une conjoncture économique particulièrement difficile.

Quel bilan faites-vous des mécanismes exceptionnels mis en place par le CVE pour anéantir le choc du covid-19 ?

Le déclenchement de la crise sanitaire a nécessité une réponse urgente et énergique de l'État et ses différents acteurs. Lancés en mars dernier dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par le CVE visant l'atténuation des effets de la crise et ses impacts sur les entreprises, les crédits garantis « Damane Oxygène » étaient principalement destinés à faire face aux charges d'exploitation courantes, majoritairement en faveur des TPME.

Le mécanisme de garantis exceptionnel « Damane Oxygène » offrait la possibilité de bénéficier de crédits pouvant atteindre 20 millions de dirhams (MDH) afin de faire face aux charges courantes durant la période de crise. Il assurait la couverture de 95% du montant du crédit, ce qui permettait aux banques de mettre en place rapidement des découverts exceptionnels pour financer le besoin en fonds de roulement des entreprises cibles.

En termes de répartition des crédits garantis selon les secteurs d'activité, « Damane Oxygène » a principalement profité à l'industrie, au commerce et au bâtiment et travaux publics (BTP).

Passés les trois premiers mois de crise sanitaire, il a fallu



préparer la reprise de l'activité des entreprises. C'est ainsi qu'à partir de la mi-juin, et toujours dans le cadre des mesures prises par le CVE, la CCG a déployé deux nouveaux mécanismes de garantie, à savoir « Relance TPE » et « Damane Relance ». Ces produits avaient pour rôle d'assurer un retour progressif à une activité normale.

La CCG a pu enregistrer, au 31 décembre 2020, plus 86.000 opérations de garantie couvrant 53 milliards de dirhams (MMDH) de crédits bancaires, consentis en faveur de près de 66.200 entreprises.

Des résultats qui traduisent l'engagement de l'État envers les entreprises, principalement des TPE et PME, depuis le déclenchement de la crise sanitaire due à la

Covid-19.

Les secteurs de l'industrie et du commerce/distribution arrivent en tête du volume des crédits donnés par les banques avec 29% chacun, suivis par le BTP avec 15% du volume des crédits.

Tous ces financements accordés ont permis aux entreprises d'avoir accès aux ressources à des conditions excellentes, en terme de taux, à des quantités de garantis importantes et de longues maturités.

Avec le lancement par SM Le Roi de la campagne nationale de vaccination contre le covid-19, un rebond de l'économie nationale est attendu d'ici la fin du semestre, à même de consolider la dynamique de relance.

24ème AG de l'OMT

L'espoir est de mise pour la Cité ocre



Zurab Pololikashvili, qui est venu s'assurer du bon déroulement des préparatifs de cette AG, laquelle se tiendra pour la première fois au Maroc. Le responsable onusien n'a pas manqué d'affirmer que cette 24ème session sera historique et qu'aucun effort ne sera ménagé pour en faire l'un des événements post-pandémie les plus réussis.

Et pour confirmer l'engagement du Royaume et de l'OMT quant à l'organisation de ladite AG, une lettre d'intention a été signée par M. Pololikashvili et la ministre du Tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, Nadia Fettah Alaoui. Une signature qui a coïncidé avec le démarrage des campagnes de vaccination à travers le monde, ce qui a donné un signal fort et un message d'espoir à la communauté touristique internationale et aux opérateurs touristiques marocains en particulier. C'est ce qu'a, d'ailleurs, relevé Mme Fettah Alaoui qui a mis en avant la mobilisation totale de son Département et ce, dans le cadre d'une approche de concertation avec les diffé-

rentes parties concernées en vue de garantir le succès de cet événement planétaire.

M. Pololikashvili a également salué, lors de ses entretiens avec le Chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, la qualité des relations de coopération historiques Maroc-OMT qui sont marquées par la réussite d'une série de programmes mis en place par les deux parties en faveur de différentes composantes du secteur touristique.

La tournée du responsable onusien s'est poursuivie avec la visite du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI) de Rabat et le Musée Yves Saint Laurent de Marrakech, avant d'explorer le jardin botanique "Majorelle" et la place mythique de Jemaa el-Fna. En outre, le SG de l'OMT s'est félicité, lors d'une réunion avec le Wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la

préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, et les partenaires locaux, des atouts dont Marrakech dispose pour accueillir la 24ème AG dans les meilleures conditions.

Force est de constater que cette visite de travail de M. Pololikashvili tombe à point nommé pour promouvoir davantage la destination "Maroc" à l'échelle mondiale et ce, en prélude de la levée des restrictions de voyages mises en place par les différents pays.

Et ce n'est pas tout. Cette AG consolidera aussi l'image de marque de la Cité rouge qui a abrité auparavant des événements d'envergure internationale, comme la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la 22ème conférence des parties de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22), le Pacte mondial sur les migrations.

En septembre 2019, le Maroc a été élu pour abriter la 24ème l'AG de l'OMT lors de la 22ème session à Saint-Petersbourg (Russie), avec un total de 74 voix contre respectivement 17 et 11 pour le Kenya et les Philippines.

Marrakech, la Cité ocre, s'apprête à accueillir la 24ème session de l'Assemblée Générale (AG) de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), prévue en octobre prochain. Un brin d'optimisme qui se dessine à l'horizon pour l'ensemble de l'éco-

ystème du secteur touristique national qui table, entre autres, sur cette manifestation d'envergure pour amorcer "la véritable" relance de l'activité. L'espoir s'est renforcé davantage avec la récente visite du Secrétaire Générale de l'OMT au Maroc,

La DG du FMI appelle à une aide urgente aux campagnes de vaccination dans les pays en développement

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a souligné l'importance d'aider les pays en développement dans leurs campagnes de vaccination contre la Covid-19, notant que le Maroc est "le seul pays en Afrique" à avoir lancé sa campagne de vaccination. "En ce moment, un seul pays en Afrique a lancé sa campagne de vaccination, c'est le Maroc", a indiqué Mme Georgieva lors d'une table ronde virtuelle avec les jour-

nalistes, tenue vendredi, soulignant que "le duel entre les mutations du virus et les vaccins doit être gagné partout". "Il faut se concentrer sans relâche sur l'aide aux pays en développement. Cela signifie qu'il faut développer la production, améliorer la distribution dans ces pays et leur accorder une marge de manœuvre budgétaire pour leurs propres mesures de santé", a expliqué la directrice de l'institution basée à Washington.

Mme Georgieva a fait remarquer que, selon les calculs du FMI, une accélération des campagnes de vaccination permettrait de booster la production mondiale de neuf trillions de dollars d'ici 2025. "Quelque 60% de ces gains reviendront aux pays en développement", a-t-elle fait savoir.

Evoquant les perspectives de l'économie mondiale pour cette année, la DG du FMI a indiqué que malgré le fait que le

Fonds a revu à la hausse ses prévisions de croissance mondiale à 5,5% au lieu de 5,2%, la conjoncture demeure "exceptionnellement incertaine".

"Nous faisons toujours face à une perte massive de production entre maintenant et 2025, quelque 22 trillions de dollars en moins par rapport à la période pré-pandémique", a-t-elle relevé.

A cet égard, elle a ajouté que 150 économies mondiales ne pourront pas retrouver

leur niveau de croissance d'avant la pandémie en 2021, contre 110 en 2022.

"Environ 50 % des pays en développement divergeront au lieu de converger, risquant ainsi de prendre encore plus de retard, ce qui non seulement ferait baisser le niveau de vie dans ces pays, mais rendrait beaucoup plus difficile l'instauration de la stabilité et de la sécurité pour eux et pour le reste du monde", a averti la DG du FMI.

Une action innovante au profit des acteurs digitaux

Citizen Digital Initiative (CDI) : préparer les leaders de demain

Citizen Digital Initiative (CDI), une première initiative citoyenne qui ambitionne de former les futurs Jeunes leaders digitaux, a été lancée, dimanche 07 février à l'hôtel Tour Hassan de Rabat, par Moroccan Millennium Leaders et la Fondation Konrad Adenauer Stiftung- Maroc.

■ Aya Lankaoui

Moroccan Millennium Leaders (MML), en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer Stiftung- Maroc, contribue au débat public autour de la transformation numérique et son rôle dans le développement du Maroc en lançant l'initiative citoyenne, Citizen Digital Initiative (CDI). Cette initiative est destinée à sensibiliser l'ensemble des parties prenantes, à savoir les décideurs publics, les opérateurs économiques, les associations professionnelles, les acteurs académiques et la communauté scientifique, aux enjeux du digital dans la gestion de la chose publique et de son importance pour le développement socio-économique du pays. Par ailleurs, cette initiative porte sur quatre projets, le « Digital Lab Day » ; un espace de réflexion entre les différentes parties prenantes du Digital au Maroc, durant une journée afin

d'échanger sur l'esprit de citoyenneté et les enjeux de la transformation numérique. En deuxième lieu « Experts Round Table », est le deuxième projet et vise à réunir des académiciens et professionnels pour amorcer une réflexion en amont sur une expérience nationale du digital. Quant aux deux derniers axes, il s'agit respectivement de « Digital Bootcamp », 40 heures de formation à l'attention d'une dizaine de futurs jeunes leaders digitaux afin de les accompagner dans la conception de projets propres, et le « Digital Mentoring », portant sur des séances de coaching personnalisées en faveur des jeunes leaders digitaux dans les diverses étapes de réalisations de leurs projets. Le Digital Bootcamp, démarre ce dimanche en présence de dix jeunes marocains, choisis au regard de leurs compétences et leur capacité à apporter une valeur ajoutée au programme. Les participants bénéficieront de cinq jours de formation afin d'acquérir des compétences en ce sens et pouvoir les conforter dans le domaine digital.

Tamanar - Essaouira

Lancement du programme Microsoft Office Specialist



Microsoft Office Specialist (MOS), un programme de formation certifiante en informatique-bureautique a été lancé, vendredi dernier, au profit des habitants de la commune de Tamanar (province d'Essaouira). Le coup d'envoi de la formation certifiante « MOS » intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la convention-cadre

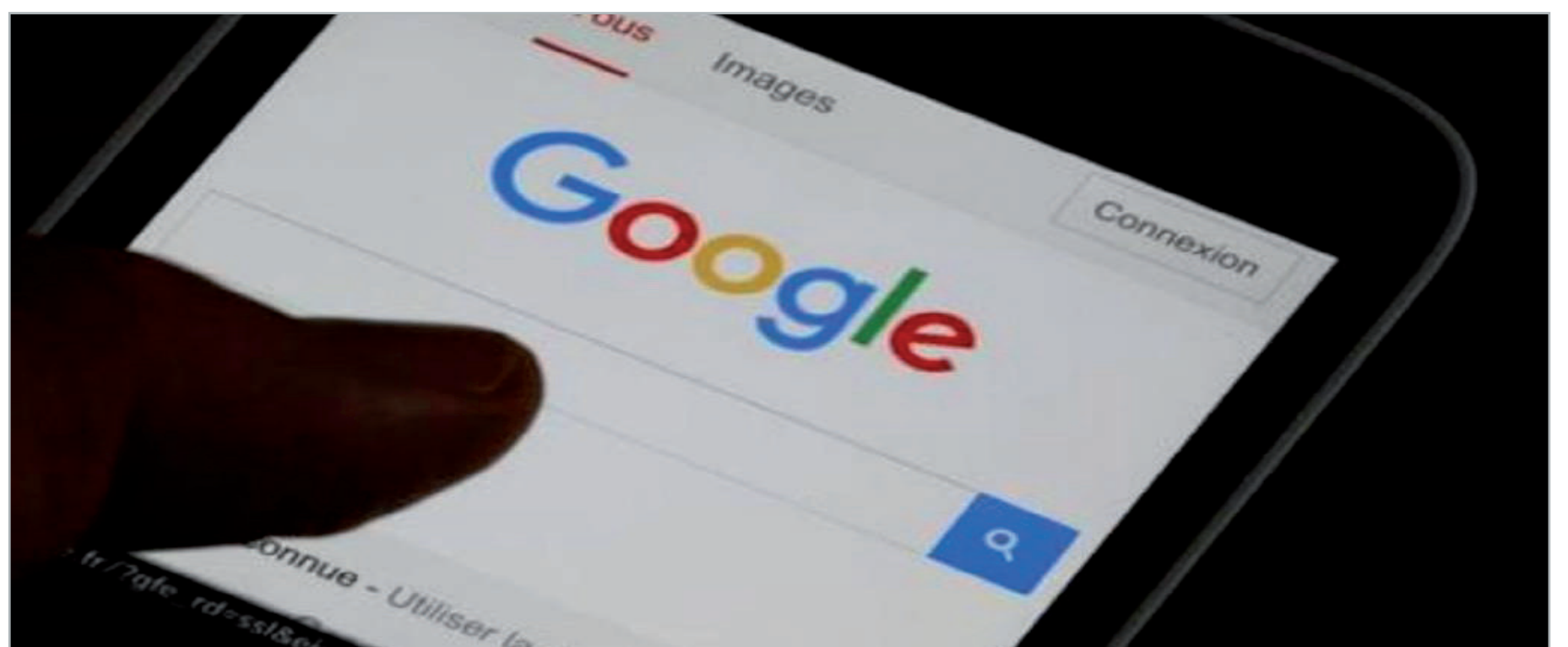
de partenariat, signée en novembre dernier, entre la Fondation Brahim Aderdour pour l'éducation et le développement, d'une part, et le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la préfecture de la province d'Essaouira et la collectivité territo-

riale de Tamanar, d'autre part, et relative à la création d'un Village d'appui et de formation en milieu rural (VAR), un espace devant contribuer à la réinsertion professionnelle des jeunes. La « MOS » est une certification internationale du géant Microsoft attestant qu'une personne est experte de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint...). Ouverte pour toutes les catégories d'âge, cette formation gratuite, qui sera assurée par des formateurs certifiés, permettra, entre autres, d'évaluer les connaissances et les compétences techniques de chaque bénéficiaire et d'obtenir un certificat reconnu mondialement. Dans ce sens, un total de 616 inscriptions ont été reçues pour bénéficier de cette formation (45% du niveau universitaire, 29% du niveau secondaire, 17% du niveau collégial, 6% du niveau primaire et 3% autres), sachant que sur le total des inscrits, 23% sont sans travail, 23% sont des élèves, 22% sont des étudiants, 20% sont des indépendants et 12% sont des enseignants et fonctionnaires. A cette occasion, deux salles équipées par la Fondation Brahim Aderdour en matériels informatique et bureautique modernes ont été inaugurées, en présence notamment du président du conseil communal de Tamanar, Mounir Aderdour, afin d'accueillir les personnes inscrites qui vont bénéficier d'une formation solide et qualifiante selon un programme établi par les responsables de cette

opération. Le président de la Fondation Brahim Aderdour pour l'éducation et le développement, Mohamed Aderdour, s'est félicité du lancement de la formation certifiante « MOS » qui vient traduire dans les faits la teneur de la convention signée, avec pour finalité de rapprocher la formation de la population de Tamanar, notamment les jeunes. Dans le même ordre d'idée, Aderdour a insisté sur l'impératif de doter les jeunes de « softskills » non seulement en matière de communication et de maîtrise des langues étrangères, mais également en termes d'usage des outils technologiques. De son côté, le directeur régional de la formation professionnelle de Marrakech-Safi, Hassan Sadouk, a salué le lancement de ce genre de formation, mettant en évidence, lui aussi, la nécessité de maîtriser l'utilisation des moyens et outils informatiques pour lutter contre l'analphabétisme dans le domaine technologique. Par ailleurs, il est à noter que la commune de Tamanar a été la première à l'échelle du Royaume à concrétiser sur le terrain ce modèle de village d'appui et de formation en milieu rural (VAR). Ce premier pas franchi constitue une source d'inspiration dans la perspective de la généralisation de tels espaces de formation à l'ensemble du territoire national.

Google cherche à se sevrer des cookies de pistage des utilisateurs

Google a entrepris de trouver des remplaçants aux cookies, ces traceurs qui permettent au géant de la recherche en ligne de vendre des espaces publicitaires ultra personnalisés, mais qui hérissent les défenseurs de la confidentialité des données. Le groupe californien travaille actuellement sur un système alternatif, censé améliorer le respect de la vie privée tout en permettant aux marques de continuer à cibler le public qu'elles désirent. Ainsi, au lieu de cibler les internautes individuellement, les annonceurs viseront des segments d'audience (FLoC), comprenant des centaines ou milliers de personnes. Google définira ces segments en fonction de la navigation des utilisateurs et commencera à tester ce système avec des marques sur son navigateur Chrome dans l'année. « Les résultats de nos études montrent que les FLoC sont efficaces pour générer des audiences basées sur les intérêts des usagers, et donc remplacer les cookies », a expliqué Chetna Bindra, directrice produit. La société de Mountain View, dans la Silicon Valley, est largement critiquée par les autorités occidentales et les ONG de défense des droits numériques sur la question de la vie privée des utilisateurs. Le dégoût croissant qu'inspirent les cookies, synonymes de pistage en continu, a fait partie des motivations de Bruxelles quand les



députés ont voté pour le règlement européen sur la protection des données (RGPD), qui garantit aux usagers certains droits sur leurs données. La Californie a emboîté le pas au vieux continent

avec le « California Consumer Privacy Act » (CCPA), un texte similaire en vigueur depuis plus d'un an. Google, qui domine le marché mondial de la

publicité numérique, a donc tout intérêt à trouver un moyen de rassurer l'opinion publique tout en satisfaisant les annonceurs soucieux de ne pas envoyer leurs messages dans le vide.

«Les métiers du spectacle, quel plan de relance?»

« C'est un constat ! La pandémie de la Covid-19 a mis à genoux le secteur de la culture et des arts. En effet, des pertes économiques immenses ont été enregistrées suite à la fermeture des salles de cinéma et de spectacle, l'annulation des festivals et des manifestations artistiques et culturelles. Par ailleurs, les artistes sont toujours dans l'attente de retrouver leur public et renouer la vie artistique. »

Mohamed Nait Youssef

Dans ce cadre, la jeunesse socialiste, section Agdal-Ryad a organisé, jeudi 4 février, une conférence en ligne sur le thème «Les métiers du spectacle, quel plan de relance?». Ainsi, ce débat à distance était une occasion idoine pour réfléchir sur des nouvelles pistes de réflexion pour booster ce secteur vivant contre vents et marées.

Mohamed Amine Sbihi :
« De la nécessité d'une approche globale pour un modèle marocain ».

Mohamed Amine Sbihi, ancien ministre de la Culture, a pointé du doigt sur le fait de négliger les expériences précédentes cumulées par le Ministère de la tutelle afin d'assurer la continuité des projets artistiques mais aussi et surtout de garantir l'avancement et le développement du secteur. Sbihi a critiqué également le fait de revenir à chaque fois au point de départ comme si rien n'a été réalisé et fait. «Nous avons besoin d'une approche globale pour un modèle marocain garantissant la liberté de la création et assurant le droit à la culture qui est un droit constitutionnel», a-t-il affirmé. Il faudrait que cette approche participative, a-t-il ajouté, soutienne l'industrie culturelle et sa diffusion tout en se reposant sur des mécanismes et dispositifs adéquats. En d'autres termes, le premier mécanisme, a-t-il fait savoir, sur lequel doit reposer l'approche est le soutien direct et non direct de l'Etat au secteur de la culture à l'instar des autres secteurs. La culture, poursuit-il, a besoin de structuration et de l'intervention de l'Etat non seulement avec le soutien financier ou matériel mais aussi avec les autres mécanismes et les mesures soutenant le travail culturel entre autres l'exonération fiscale.

Le soutien de l'Etat est un devoir...

L'intervenant a souligné que le soutien de l'Etat est un devoir comme le font d'ailleurs les autres pays qui se respectent en soutenant la culture. Pour mieux booster le secteur culturel, Sbihi a appelé à activer plusieurs mécanismes et dispositifs comme le fonds réservé au soutien de plusieurs domaines culturels qui est arrivé à 65 millions de dirhams en 2007 qui pourra atteindre jusqu'à 100 millions de dirhams. «Où est ce fond aujourd'hui ?», s'est-il demandé. L'intervenant a appelé en outre à la nécessité de soutenir les entreprises et les institutions culturelles. «Par exemple, le soutien au secteur du livre nécessite de revoir les besoins des maisons d'éditions ainsi que les autres secteurs », a-t-il fait savoir. D'où l'importance, précise-t-il, du soutien des entreprises culturelles. Le champ législatif n'est pas en reste du débat.

الخميس 4 فبراير 2021 على الساعة الثامنة مساءً
على صفحة الشبيبة الاشتراكية - فرع أكادال الرياض
JS.Agdal.Ryad

تنظم الشبيبة الاشتراكية لفرع أكادال الرياض
ندوة افتراضية حول :

فنون العرض، أية خطة للإقلاع؟
Les métiers du spectacle, quel plan de relance?

بمساهمة:

نعيمة زيطان
مخرجة وكاتبة مسرحية

محمد الأمين المبيحي
وزير الثقافة الأسبق

مسعود بوحسين
رئيس النقابة الوطنية لمهنيي الفنون الدرامية

ابراهيم المزند
فاعل في المجال الثقافي

محمد نايت يوسف
صحفي - تسيير الندوة

Sbihi a alerté à l'urgence de la mise en œuvre du statut de l'artiste ainsi que la mise en application de l'arsenal juridique relatif à ce statut mettant un cadre sur les rapports de travail dans le secteur. Sbihi s'est interrogé dans son cadre sur le décret n° 2.18.546 fixant la liste des métiers artistiques dans le système de l'entrepreneuriat et les mécanismes de la protection sociale et de la retraite ?

L'intervenant a mis l'accent sur le Bureau marocain du droit d'auteur (BMDA) qui devait renforcer son rôle et améliorer le travail pour assurer plus d'acquis aux artistes marocains.

«Nous avons travaillé sur le statut juridique relatif aux institutions culturelles comme le

théâtre qui a été mis sur les bureaux du secrétariat général du gouvernement depuis des années, mais, jusqu'à présent, il n'a pas encore vu le jour », a-t-il expliqué.

Aujourd'hui, poursuit-il, nous construisons des institutions culturelles mais sans penser à ceux qui vont les animer et gérer; au moment où ce cadre juridique pourrait changer la situation.

Or, ces mécanismes qui ont été déjà pensés et élaborés d'une manière participative peuvent développer le secteur des arts et métier du spectacle. Il suffit, précise-t-il, de les activer. D'après lui toujours, le ministère est invité à travailler avec une approche participative tout en prenant en considération les nouvelles idées.

Par ailleurs, l'intervention de l'Etat est nécessaire en accordant un soutien à la production culturelle par le biais des mécanismes précis à travers des commissions et des cahiers des charges afin de protéger l'artiste et assurer sa dignité », a-t-il indiqué.

Sbihi a rappelé le rôle extrêmement important que joue le secteur privé dans le soutien du produit culturel. «Les privés ne peuvent intervenir que lorsque le secteur est structuré et l'Etat avait son model culturel », a-t-il précisé. Le secteur privé, poursuit-il, œuvre pour développer, améliorer et compléter, mais, hélas, l'Etat manque d'une vision globale concernant la culture.

Brahim El Mezned : « Il faut revoir la gestion de la chose culturelle dans l'avenir ».

Selon Brahim El Mezned, membre de la banque d'expertise UE/UNESCO et directeur fondateur de Visa For Music, aujourd'hui il n'y a un certain nombre de structures qui sont prêtes et qui sont en cours de réalisation mais nécessitant à penser à un réel New Deal pour la culture au Maroc. «Il faut revoir la gestion de la chose culturelle dans l'avenir. », a-t-il précisé. Et d'ajouter : «Le secteur de la culture est un secteur qui assure des postes d'emploi pour les jeunes et les femmes sachant que ce secteur est connu par son attractivité parce qu'il est également générateur de revenus».

En outre, le vide juridique est désormais parmi les facteurs freinant le secteur. Aujourd'hui, il manque toujours une loi sur le mécénat.

«Le mot du mécénat n'est pas très connu dans le monde de l'entreprise ou de la banque. Or, la chose culturelle est une affaire d'investissement dans l'humain et dans le droit qui est un droit constitutionnel et essentiel », a-t-il dit. L'Etat, poursuit-il, doit donner l'exemple en investissant dans l'humain et dans les projets artistiques. «La loi sur le mécénat doit être mise en œuvre. Aujourd'hui, après cette crise on aura une opportunité importante de faire des gestes forts en mettant d'autres mécanismes afin que la culture ait sa place au cœur du nouveau modèle de développement », conclut-il.

Massoud Bouhcine :
« la crise de la culture au Maroc est structurelle »

Selon Massoud Bouhcine, président du Syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques, la crise de la culture au Maroc est structurelle. «La culture et ses rôles sont moins présents chez bon nombre des catégories de la société marocaine ainsi que dans une partie de la classe politique marocaine », a-t-il expliqué.

D'après ses dires, la crise de la culture dans notre pays remonte à des années. C'est-à-dire, même avant la crise de Coronavirus, notamment avec les choix gouvernementaux qui changent avec l'arrivée des autres ministres. Sans oublier les difficultés rencontrées dans la gestion du secteur culturel. «Les ruptures avec les expériences précédentes en retournant au point de départ avec la venue d'un nouveau ministre freinent entre autres le développement du secteur », a-t-il expliqué.

En outre, Bouhcine a pointé du doigt sur le manque des ressources humaines du ministre tout en insistant sur le problème structurel de la culture dépassant la problématique du soutien qui occupe une place prépondérante dans le discours du secteur artistique. «Il y a une absence d'une stratégie à long terme de la culture au Maroc. A cela s'ajoute le manque de véritables mécanismes assurant la gestion du secteur », a-t-il martelé.

Toutefois, la crise de Coronavirus a impacté profondément les arts en général et les arts de spectacles vivants en particulier. A vrai dire, cette crise a montré une faiblesse au niveau de la gestion de la chose culturelle en temps de la pandémie.

Le Syndicat, a-t-il dit, a appelé depuis le 18 mars dernier à penser au secteur sur tous les niveaux parce qu'il fait partie des secteurs fragiles exigeant un accompagnement sur le plan social et créatif.

Naïma Zitan :
« Il faut investir dans l'humain »

La dramaturge et metteur en scène, Naïma Zitan a souligné que même en temps de la pandémie, le théâtre Aquarium a renforcé les liens avec les artistes en essayant de trouver des emplois et des solutions aux collègues du métier. « On a refait notre archive, le site, le catalogue, la médiatique et on a travaillé sur la programmation de la nouvelle saison », a-t-elle dit.

Pour Naïma Zitan, le secteur de la culture et des arts est un secteur fragile nécessitant l'intervention de tous les acteurs concernés dont essentiellement l'Etat.

L'art qui est en résilience permanente était une nécessité pendant la période du confinement. «Il faut travailler dur après cette crise pour revenir à notre niveau. Dans le domaine du théâtre, on avait des pièces dont le succès dépassait les frontières, sans oublier les domaines de la musique et de la télévision qui ont connu des avancées importantes », a-t-elle souligné. Et pour mieux redynamiser le secteur, Zitan a appelé les institutions de l'Etat à accompagner davantage la dynamique culturelle et artistique. «Le soutien à la création est un droit. A vrai dire, investir dans la culture, c'est investir dans l'humain. », a-t-elle indiqué.

Les Rimbaud du Cinéma

La fête de l'impertinence créatrice

Par : M'barek Housni

Sans indépendance, aucun cinéma digne de ce nom ne peut tenir tête à l'image «banalisée». Sans une forte dose d'impertinence dans la vision (Vision du monde, ça va sans dire), puis dans la captation de l'image mouvante (souceuse, intégrée et exclusive), ce cinéma est condamné à se répéter et à répéter les mêmes «pistes tracées », et ainsi produire l'ennui total, sinon la fadeuse. Trop peu pour les vrais amoureux du cinéma. Le septième art, parce qu'il est art, doit investir sans succomber à la tentation de la lassitude et de la facilité, les terrains de l'imaginaire non défranchis. Par bonheur, bon nombre de ces vrais amoureux du cinéma vrai existe un peu partout de par le monde. Et ils créent des bijoux filmiques où l'homme se trouve confronté à son monde à divers niveaux et en profondeur. Il le donne à voir en diverses situations, souvent inattendues, avec la dose de véricité requise et surtout la charge émotive nécessaire. De plus, ces films qu'on voit rarement, sont imprégnés, ce qui décuple le plaisir, de leurs cultures d'origine où ils baignent. Et ainsi la connaissance et l'art se conjuguent dans cette moule universelle qu'est tout simplement le cinéma avec son langage propre acquis aux éclairés comme aux néophytes. Malheureusement, ils sont peu visionnés en dehors de leur entourage immédiat, le pays d'origine ou

certaines festivals, si la chance leur sourit. Or, d'autres amoureux du cinéma ne se résignent pas, ne baissent pas les bras, s'occupent de ces films peu vus, à petits budgets et peu distribués, et essaient de les ressusciter ailleurs. Ils les portent à l'écran, poussés par une cinéphilie intransigeante dans sa passion. Avec des récompenses méritées à la clé. La fête « Les Rimbaud du Cinéma », un événement culturel, en est un très bel exemple. Sion un modèle à suivre. C'est un festival qui promet la fête cinéphilique à tout film invisible au-delà de son circuit restreint, tout film original (ça va de soi) qui n'a pu faire parvenir son côté innovant à un grand nombre de spectateurs qu'il est en droit d'exiger et d'avoir. Tout film en dehors du circuit des grandes industries et des médias dit populaires, des distributeurs « mondialisés ». Les Rimbaud du cinéma est une grande opportunité artistique et cinématographique. Il réunit les amoureux sincères du cinéma comme cité ci-haut. La preuve : l'octroi d'un Rimbaud à tout lauréat. Quoi de plus beau qu'une statuette d'un Rimbaud en mouvement, représentant le poète des poètes universaux, chanteur et chantre par le mot inspiré de la liberté. Arthur Rimbaud dont la citation célèbre sert de motif, de symbole et de programme à ce festival unique : « Que voulez-vous, je m'entête affreusement à adorer la liberté libre ». Oui, c'est cela même. L'événement annuel « Les

Rimbaud du Cinéma » s'inspire de ce que suggère la liberté, et de ce qu'il fait naître comme images et comme idées pour célébrer les films reçus, et surtout les films lauréats dans la ville natale du poète Charleville-Mézières, lors d'une journée cérémoniale et festive dédiée à la célébration du cinéma libre, indépendant, invisible, impertinent. La première édition qui s'est déroulée en 2019 a tenu toutes ses promesses. Un jury des plus engagés, des films de grande facture et un invité d'honneur, tenez-vous bien, qui s'appelle Emir Kusturica, un grand parmi les grands. L'édition 2020 lui emboîte pas, défiant la pandémie, va son petit bout de chemin, et aura sa journée festive, la cérémonie de remise des Rimbaud, vers la fin de mars de l'année en cours 2021, avec un autre invité d'honneur qui n'est qu'un autre grand parmi les grands, Costa Gavras. Rimbaud est ce magicien auquel personne ne peut résister, dont l'appel sonne telle une invitation au majestueux. Présidé par le talentueux cinéaste notamment du fameux film « La dormeuse du Val » (mais aussi producteur et distributeur) et grand combattant de la lutte pour la liberté en art et partout, Manuel Sanchez, l'événement, les Rimbaud du Cinéma, a entamé une belle entrée dans la géographie de la célébration du cinéma, un joli sillon dans la cartographie de la reconnaissance par le mérite et l'innovation. Heureuse Rimbaldie !



22ème journée de la Liga

El Haddadi et En-Nesyri offrent la victoire à Séville

Les internationaux marocains Mounir El Haddadi et Youssef En-Nesyri ont contribué à la victoire de FC Séville contre Getafe (3-0) dans un match comptant pour la 22ème journée du championnat espagnol, disputé samedi soir.

El Haddadi a ouvert le score pour les poulains de Julen Lopetegui à la 67 minute, soit deux minutes après son entrée en jeu, avant que En-Nesyri ne marque le troisième but des Sévillans à la 89ème minute.

La deuxième réalisation de FC Séville a été l'œuvre d'Alejandro Gomez, qui vient de rejoindre l'équipe andalouse en provenance de l'Atalanta.

Avec son but contre Getafe, En-Nesyri totalise 13 réalisations cette saison en Liga consolidant sa position à la deuxième place dans la liste des buteurs du championnat espagnol, derrière Luis Suarez (14 buts).

Après cette victoire, les coéquipiers de Bounou sont troisièmes avec 42 points derrière le Real Madrid (43 unités) et l'Atletico de Madrid (50).

En-Nesyri, meilleur joueur du mois de janvier

Par ailleurs, l'international Youssef En-Nesyri, a été élu meilleur joueur du mois de janvier du championnat espagnol de



football, selon les résultats d'un sondage publié par La Liga, instance chargée de gérer les affaires du football professionnel en Espagne.

Auteur de 6 réalisations en 7 matchs lors du premier mois de l'année, En-Nesyri, 23 ans, a surclassé, dans ce sondage, les

vedettes de la Liga comme Lionel Messi, Luis Suarez, Karim Benzema ou Joao Felix.

Ce jeune talent originaire de Fès fait le bonheur de l'équipe andalouse avec un bilan de 4 réalisations à la Ligue des champions et 12 buts à la Liga, occupant la 2ème place des buteurs du cham-

pionnat après Luis Suarez. Formé à l'Académie Mohammed VI de football, il s'impose comme étant l'un des meilleurs attaquants du Vieux européen. Depuis son arrivée en Espagne, En-Nesyri totalise 42 buts dans toutes les compétitions avec Malaga, Leganés et Séville.

Décès de l'ancien sélectionneur national Abdelkhalek Louzani



L'ancien sélectionneur national Abdelkhalek Louzani est décédé samedi à Essaouira à l'âge de 76 ans, des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Le défunt a beaucoup apporté au football national en tant que joueur et notamment en tant qu'entraîneur. Vice-champion du Maroc avec l'OCK en 1984, passé par plusieurs clubs du championnat national (Fath de Rabat, en 1985-1986, le MAT, en 1986-1987, l'Itihad de Tanger, en 1987-1988), avant de revenir à Khouribga où il décroche son deuxième titre de vice-champion national, en 1989.

Louzani entraînera le Kawkab de Marrakech pendant deux saisons, de 1990 à 1992, avant d'être nommé sélectionneur de l'équipe du Maroc par le roi Hassan II, au début des années 1990.

Né le 13 juillet 1945, feu Louzani avait entamé une expérience professionnelle à l'étranger en championnat de Belgique avec le club d'Anderlecht, avant de rejoindre la formation et l'entraînement par la suite en tant qu'entraîneur adjoint au club belge de Charleroi.

Nezha Bidouane réélue à la tête de la Fédération royale marocaine du sport pour tous



L'ancienne championne du monde du 400 m haies, Nezha Bidouane, a été réélue présidente de la Fédération royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT), samedi, au Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat lors d'une assemblée générale ordinaire électorale.

Mme Bidouane, seule candidate à succéder au bureau sortant, a été reconduite à la tête de l'instance dirigeante du sport pour tous en remportant 42 voix sur les 43 suffrages exprimés. Cette AGO électorale, qui s'est déroulée en pré-

sence de représentants du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et du Comité national olympique marocain, a été l'occasion d'approuver à l'unanimité des 46 associations présentes les rapports moral et financier des saisons 2016/2017, 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020. De plus, le plan d'action de FRMSPT et le projet de budget de la saison sportive 2020-2021 ont été adoptés lors de cette assemblée.

La présidente réélue, après un premier mandat de quatre années, a déclaré qu'un travail colossal attend la FRMSPT qui n'est pas une Fédération spécialisée mais plutôt une entité qui s'intéresse à tous les Marocains quelle que soit leur catégorie d'âge.

Elle a souligné qu'à travers les activités entreprises, la Fédération tente d'instaurer la culture du sport et de sensibiliser les citoyens à l'importance de sa pratique pour la santé, l'économie, le développement ainsi qu'au sens de civisme qu'elle engendre.

Au terme de cette réunion, le comité directeur de la FRMSPT a tenu une assemblée générale extraordinaire pour l'approbation des statuts de la Fédération.

CHAN 21

Le Cameroun battu par la Guinée pour la 3e place

La Guinée, grâce à des buts de Morlaye Sylla et Mamadou Bangoura, a battu (2-0) le pays hôte, le Cameroun, samedi à Douala, pour la 3e place du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN).

Les Eléphants guinéens, qui avaient été battus en demi-finale par le Mali, ont pris l'avantage dès la 9e minute par Morlaye Sylla qui a dribblé plusieurs adversaires avant de déclencher un tir dévié par Pierre Etame et qui a trompé le gardien Haschou Kerrido. Mamadou Bangoura a donné un avantage plus conséquent et définitif aux Guinéens dans le temps additionnel de la 1re période (2-0, 45+1).

Le Cameroun est sorti à la pause sous les sifflets de son public, réduit à 25% de la capacité de 40.000 spectateurs



du Stade de la réunification en raison des restrictions dues à la pandémie de coronavirus. Malgré une meilleure seconde période, marquée par une nette possession de balle, les Camerounais n'ont jamais

réussi à tromper le gardien Moussa Camara. La Guinée obtient son meilleur résultat en trois participations au CHAN, après avoir terminé à la 4e place il y a cinq ans au Rwanda.

Championnats européens

Espagne :

Varane sauve le Real

Le Real Madrid a difficilement battu Huesca (2-1), après avoir été mené 1-0, grâce à un doublé de son défenseur central Raphaël Varane lors de la 22e journée du Championnat d'Espagne, et a atteint l'objectif fixé par son entraîneur Zinedine Zidane.

Le Real reprend la 2e place avec trois points d'avance sur le FC Barcelone, qui jouera dimanche soir sur la pelouse du Betis Séville.

Il était temps de réagir et le salut de la Maison Blanche est venu d'un champion du monde français, comme Zidane. Varane ne marque pas si souvent mais il préfère quand ce sont des buts précieux. Il a d'abord égalisé en reprenant de la tête, dans une forêt de joueurs, un coup franc de Benzema qui s'était écrasé sur la barre de Fernandez (55e). Puis le même Varane a donné un avantage décisif au Real en reprenant, du pied gauche, un ballon remisé de la tête par Casemiro, avec rebond inclus, sur un coup franc tiré par Kroos (84e).

Pour rappel, le défenseur Sergio Ramos s'est fait opérer du genou gauche et devrait, selon toute vraisemblance, manquer les 8es de finale de la Ligue des Champions.

Angleterre : United ralenti, Arsenal déçante



En premier League, Manchester United a été accroché par Everton (3-3), samedi lors de la 23e journée de Premier League. Un but plein de hargne, au bout du temps

additionnel, par Dominic Calvert-Lewin (3-3, 90+4) ne laisse qu'un point aux Red Devils qui menaient de deux buts à la pause. United perd aussi une belle occasion de conso-

lider sa place dans le top 4, après le nul (0-0) de West Ham (5e avec 39 points) chez le relégable Fulham.

Après l'ivresse du 9-0 infligé à Southampton en milieu de semaine, c'est une peu la gueule de bois pour United qui avait toutes les cartes en main.

L'après-midi avait vu une autre désillusion avec la défaite d'Arsenal à Aston Villa (1-0), qui laisse les Gunners à une piètre 10e place, à 9 points de la Ligue des Champions.

"Nous avons complètement dominé le match, nous avons dominé dans tous les compartiments et nous aurions dû gagner", a estimé un Mikel Arteta très frustré.

Avec un point pris sur les trois dernières journées, les Gunners ont perdu le bénéfice de leur jolie série du 26 décembre au 26 janvier (5 victoires et 1 nul en championnat). Aston Villa, avec 35 points (8e), est à 5 points du top 4 mais avec deux matches en retard à disputer.

À l'ère de la Covid-19, internet, seul moyen de survie du plus vieux métier du monde

Immersion dans l'univers de la prostitution 2.0



Depuis le vendredi 20 mars 2020, date de la proclamation de l'état d'urgence sanitaire, bars, discothèques et cabarets sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Du coup, le plus vieux métier du monde a dû trouver d'autres alternatives pour continuer d'exis-

ter. Depuis, c'est sur internet que l'offre est la plus abondante. Plusieurs applications de rencontre se sont vues investies par des prostituées, marocaines et étrangères. Mais c'est surtout dans les sites d'annonces qu'elles sont les plus présentes. Présentées

comme des massages relaxants ou tonics, les prestations proposées par ces «masseuses» sont en vrai des services sexuels tarifés. Photos réalistes osées, numéros de téléphone, en plus de quelques informations sur la «masseuse» : âge, nationalité,

prestation proposée, il n'y a plus de doute à avoir, il s'agit bel et bien de prostituées. L'équipe d'Al Bayane s'est fait passer pour un client potentiel en appelant les intéressées. Tarif, lieu de rencontre, prestation, tout y passe. Immersion.

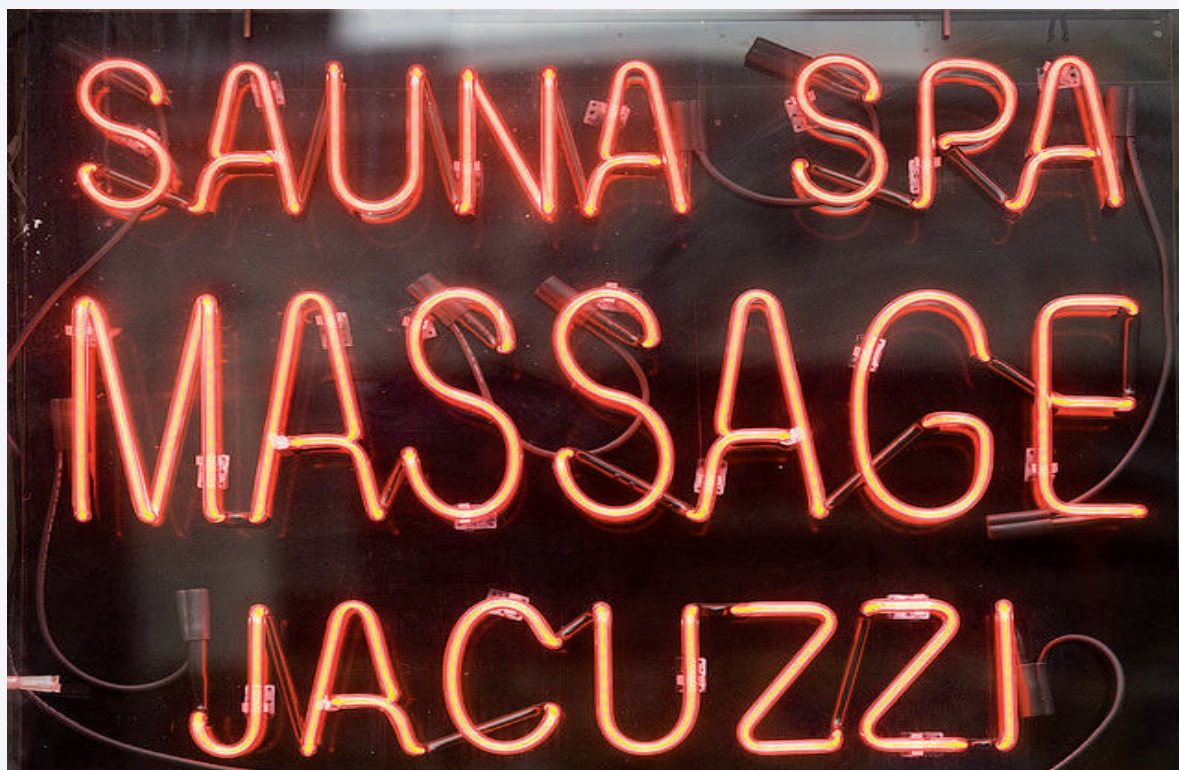


■ Karim Ben Amar

La pandémie de la Covid-19 a changé les habitudes, et cela dans le monde entier. Sorties nocturnes, restaurants, théâtres, festivals, tout est à l'arrêt depuis près d'un an maintenant. De plus, un retour à la normale ne pourra être envisageable qu'après la campagne de vaccination accueillie chaleureusement dans les quatre coins du globe. En attendant, tous les domaines d'activités s'adaptent à cette «ère nouvelle». Business légal et illégal traversent une crise sans précédent. Pour cause de couvre-feu, nombre d'opérateurs économiques ferment à 20H. Quant aux discothèques, bars et cabarets, ils ont pour unique instruction de rester fermés jusqu'à nouvel ordre. Ces lieux très prisés par les prostituées n'accueillent plus de clients depuis le vendredi 20 mars. Depuis, c'est sur internet que l'offre est abondante. Marocaines, Ivoiriennes, Camerounaises, Guinéennes... de nombreuses nationalités proposent leurs services sur les réseaux sociaux, les applications de rencontre mais surtout sur les sites d'annonces. Se cachant derrière l'activité de «masseuses professionnelles», elles proposent en vrai, un rapport sexuel tarifé. L'équipe d'Al Bayane a contacté une de ces «masseuses» présentes sur les sites d'annonces, en se faisant passer pour un client potentiel. Les prix varient entre 200 et 800 Dhs. Après de brèves présentations, la dénommée Patricia, une ivoirienne de 28 ans, a déclaré que «Je reçois chez moi, à Bir Anzarane (quartier casablancais).

le massage d'un quart d'heure est facturé 200 Dhs, celui d'une demi-heure est à 300 Dhs». Et d'ajoute «pour la finition il faut compter entre 200 et 500 Dhs, cela dépend de la demande». Sur un autre site d'annonces, nous contactons Rim, la trentaine à peine entamée, avec le même mode opératoire. Contrairement à la précédente, cette «masseuse»

se déplace. «Je peux me déplacer entre 14H et 18H, envoie-moi juste la géolocalisation», a-t-elle assuré. «Je propose un massage avec finition à 600 Dhs, le tout sur une durée d'une heure». Et de conclure, «je peux venir avec mon amie, ainsi tu auras droit à un «massage 4 mains en plus de la finition, le tout pour 1000 Dhs».



De nombreuses nationalités proposent leurs services sur les réseaux sociaux, les applications de rencontre mais surtout sur les sites d'annonces.

De passage à Tanger, nous avons procédé de la même manière. Des prestations sexuelles tarifées sous couvert de massages sont tout aussi présentes sur le net. Autre phénomène découvert dans la perle du Détroit : le téléphone rose. Les séances virtuelles d'érotisme sont en vogue depuis le début de la pandémie. Et ce n'est pas donné, puisque la demi-heure en mode vidéo peut s'élever à 500 Dhs. Décidément, l'ère de la Covid-19 est aussi l'ère du boom de la prostitution 2.0.